



BURKINA FASO

UNITÉ - PROGRÈS - JUSTICE

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE



# RETROSPECTIVE 2021

Avril 2022

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE**

**RETROSPECTIVE  
2021**

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AEN</b>	Actifs extérieurs nets
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BDSM</b>	Base de données de la surveillance multilatérale
<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>CASEM</b>	Conseil d'administration du secteur ministériel
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
<b>CFA</b>	Communauté financière africaine
<b>CIMA</b>	Conférence interafricaine des marchés d'assurance
<b>CIPD</b>	Conférence internationale sur la population et le développement
<b>CMRPN</b>	Comité militaire de redressement pour le progrès national
<b>CNADDT</b>	Commission nationale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CNPD</b>	Commission nationale de planification du développement
<b>CNSS</b>	Caisse nationale de la sécurité sociale
<b>COSED</b>	Comité de suivi des indicateurs de l'économie et du développement
<b>CPADDT</b>	Commission provinciale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CPC</b>	Commission permanente de concertation
<b>CRADDT</b>	Commission régionale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CSD</b>	Cadre sectoriel de dialogue
<b>CSEBT</b>	Comité du suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie
<b>DOB</b>	Débats d'orientation budgétaires
<b>DPBEP</b>	Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle
<b>EHCVM</b>	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
<b>EPE</b>	Etablissement public de l'Etat
<b>FAARF</b>	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes

<b>FEC</b>	Facilité élargie de crédit
<b>GIABA</b>	Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest
<b>IAP</b>	Instrument automatisé de prévision
<b>JNC</b>	Journée nationale de concertation
<b>LFR</b>	Loi de finances rectificative
<b>LOADDT</b>	Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire
<b>MEFP</b>	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ONET</b>	Observatoire national de l'économie territoriale
<b>ONG /AD</b>	Organisation non gouvernemental / Association de développement
<b>PADEL</b>	Programme d'appui au développement des économies locales
<b>PAGPS</b>	Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
<b>PCD</b>	Plan communal de développement
<b>PEFA</b>	Public Expenditure and Financial Accountability/Dépenses publiques et responsabilité financière
<b>PGA</b>	Plateforme de gestion de l'aide
<b>PGIF</b>	Plan global intégré de formation
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNDES</b>	Plan national de développement économique et social
<b>PPP</b>	Partenariat public privé
<b>PTA</b>	Plan de travail annuel
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>PUS</b>	Programme d'urgence pour le sahel
<b>RCD</b>	Rapport sur la coopération pour le développement
<b>RGPH</b>	Recensement général de la population et de l'habitation
<b>SFD</b>	Système financier décentralisé
<b>SNADDT</b>	Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>SNFI</b>	Stratégie nationale de la finance inclusive
<b>SSN</b>	Système statistique national
<b>TBE</b>	Tableau de bord économique
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine

# TABLE DE MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
TABLE DE MATIERES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
PREFACE.....	7
EQUIPE DE PILOTAGE DU Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.....	8
Introduction.....	10
<b>PARTIE I : Généralités sur le MEFP.....</b>	<b>11</b>
I.1 PRESENTATION DU MINISTERE.....	12
I.2 Attributions et organisation du MINEFID.....	15
I. 3 FOCUS SUR LES RESSOURCES HUMAINES.....	21
I.4 Ressources financières.....	23
I 5 Ressources matérielles.....	24
<b>PARTIE II : Contexte socio-économique et financier du Burkina Faso.....</b>	<b>25</b>
II 1 CONTEXTE SOCIAL.....	26
II.2 Croissance économique et inflation.....	26
II.3 Situation des finances publiques.....	28
II.4 Situation de la balance des paiements.....	31
II.5 Situation monétaire.....	31
<b>PARTIE III : Principales réalisations du MEFP.....</b>	<b>33</b>
III.1 PRINCIPALES REALISATIONS.....	34
III.2 Actions phares réalisées avec l'appui des projets et programmes de développement sous tutelle technique du MEFP.....	70
III.3 PRISE EN CHARGE DES THEMATIQUES TRANSVERSALES.....	79
<b>PARTIE IV : Relations avec les partenaires et usagers.....</b>	<b>85</b>
IV.1 Les partenaires techniques et financiers .....	86
IV.2 Les ONG et les associations de développement.....	93
IV.3 Le secteur privé.....	96
IV.4 Les collectivités territoriales.....	97
IV.5 Les autres ministères et institutions.....	98
<b>Défis majeurs en 2022.....</b>	<b>100</b>
Conclusion.....	101
Equipe d'élaboration de la rétrospective 2021.....	102
ANNEXES.....	105

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure du personnel par sexe en 2020 et 2021.....	21
Tableau 2 : Evolution du personnel par tranche d'âge de 2020 à 2021.....	21
Tableau 3 : Récapitulatif des décorations du ministère dans les différents Ordres en 2021.....	22
Tableau 4 : Exécution du budget du ministère par nature de dépense de 2020 à 2021 en milliers FCFA.....	23
Tableau 5 : Exécution du budget par programme.....	24
Tableau 6 : Récapitulatif des conventions de financement signées avec les PTF en 2021 en milliards FCFA.....	88
Tableau 7 : Domaines ayant fait l'objet de transfert de ressources financières en 2021.....	97

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition du personnel par catégorie en 2021.....	22
Graphique 2 : Répartition du personnel par région en 2021.....	22
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et de celui des valeurs ajoutées sectorielles.....	27
Graphique 4 : Evolution du taux d'inflation.....	28
Graphique 5 : Evolution du recouvrement des principales catégories de recettes.....	29
Graphique 6 : Evolution des recettes et dépenses de 2020 et 2021 (milliards FCFA).....	30
Graphique 7 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties.....	32
Graphique 8 : Performance des régies de recette en 2021 (en milliards FCFA).....	45



# PREFACE

Le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) élabore chaque année, depuis 2013, un document intitulé « Rétrospective » qui met en lumière ses principaux résultats et qui participe à la visibilité de ses actions.

Ainsi s'est-il engagé à relever le défi de la communication sur ses réalisations en vue de garantir la transparence et l'accessibilité des informations économiques et financières aux usagers et partenaires.



La présente édition retrace les acquis significatifs de l'année 2021 et s'inscrit dans l'encrage de la culture de résultat.

L'année 2021 a été marquée par un contexte socioéconomique et sécuritaire assez difficile, caractérisé par la persistance de la maladie à coronavirus et la crise sécuritaire. En dépit de ce contexte, la mise en œuvre du programme de travail annuel a permis de parvenir à des résultats satisfaisants.

Je voudrais, à travers ces lignes, témoigner ma gratitude aux travailleurs du ministère, aux acteurs de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers. Les progrès appréciables enregistrés notamment, dans le pilotage de l'économie, la mobilisation des ressources financières, la gestion efficace du Budget de l'Etat, le contrôle permanent dans la gestion des finances publiques, sont à mettre à leur actif.

Je voudrais aussi exhorter l'ensemble de mes collaboratrices et collaborateurs à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et de relever les défis structurels. Avec le concours de tous, des réponses appropriées seront apportées aux besoins multiples des populations burkinabè grâce à une croissance forte, durable et inclusive.

Le Ministre de l'Economie,  
des Finances et de la Prospective



*Seglaro Abel SOME*  
Chevalier de l'Ordre National

# EQUIPE DE PILOTAGE DU MINISTERE EN 2021



**Monsieur Lassané KABORE,**  
*Ministre de l'économie, des finances et du développement*



**Madame Edith Clémence YAKA,**  
*Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et du développement, chargé du budget*



**Madame Pauline ZOURE,**  
*Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et du développement, chargé de l'aménagement du territoire et de la prospective*



**Monsieur Seglaro Abel SOME,**  
*Secrétaire général du Ministère de l'économie, des finances et du développement*



Ont également Contribué au pilotage des actions du ministère,

- un (01) Directeur de cabinet ;
- deux (02) chef de cabinet ;
- huit (09) Conseillers techniques ;
- dix (06) Chargés de mission ;
- trente-trois (33) Secrétaires permanents, Coordonnateurs, Présidents, Directeurs généraux et centraux ;
- soixante-quinze (75) Directeurs régionaux



# INTRODUCTION

Dans une approche gestion axée sur les résultats, le suivi, l'évaluation et la communication occupent une place de choix dans les politiques et stratégies de développement. C'est ainsi que le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) produit et diffuse régulièrement des données exhaustives et fiables sur les réalisations du ministère afin d'améliorer l'accessibilité du public aux informations économiques et financières.

A ce titre, la Rétrospective, élaborée et diffusée chaque année par le MEFP présente les grandes réalisations et innovations du département. Il permet ainsi de communiquer, d'instaurer un climat de confiance et de garantir la pleine participation des acteurs à l'atteinte des objectifs définis. La présente édition de la Rétrospective est structurée ainsi qu'il suit :

- ✓ généralités sur le MEFP ;
- ✓ contexte socio-économique et financier du Burkina Faso ;
- ✓ principales réalisations du MEFP en 2021 ;
- ✓ relations avec les partenaires et usagers en 2021 ;
- ✓ défis majeurs en 2022.



# PARTIE I

## GENERALITES SUR LE MEFP



## I.1 PRESENTATION DU MINISTERE

### 1. Bref rappel historique de l'évolution institutionnelle

La période post indépendance a été marquée par une relative instabilité dans l'organisation du ministère, avec notamment des changements dans sa dénomination. Si de 1960 à 1963, il s'appelait « Ministère des finances » sous René BASSINGA (1960-1962) et François BOUDA (1962-1963), il s'appellera « Ministère du plan et des affaires économiques de 1963 à 1965 avec à sa tête Charles Bila KABORE, puis « Ministère des finances et du commerce » sous Raphael MEDAH en 1966. De 1966 à 1976, l'Intendant militaire Tiémoko Marc GARANGO prendra la tête du département. Il sera succédé par Mamadou SANFO qui occupera le poste de ministre en 1976 avant que le ministère ne redevienne « Ministère des Finances » en 1977 avec comme Ministre Léonard KALMOGO et ce, jusqu'à l'avènement du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN) du Colonel Saye ZERBO le 25 novembre 1980. Edmond KI sera porté à la tête du ministère des finances de 1980 à 1982 pour l'expédition des affaires courantes.

Le 30 septembre 1982, le Président du CMRPN procédera à un remaniement ministériel et pour la première fois, le volet « économie » apparaîtra dans la dénomination du ministère pour donner « Ministère de l'économie et des finances », porté de 1982 à 1983 par Inoussa MAIGA puis par Pascal SANOU.

Avec l'avènement du Conseil national de la révolution (CNR) qui a porté au pouvoir le Capitaine Thomas SANKARA en 1983, Justin Damo BARRO occupera le poste de Ministre des finances, qui deviendra à partir de 1985 et toujours sous sa conduite « Ministère des ressources financières ». On enregistre également la création d'un Ministère connexe, celui chargé du budget, dirigé par Adèle OUEDRAOGO. Justin BARRO sera remplacé en 1986 par Talata Eugène DONDASSE. Avec l'arrivée du Capitaine Blaise COMPAORE au pouvoir en 1987, Guy SOME sera porté à la tête du ministère. Il sera remplacé par Bintou SANOGO de 1988 à 1991.

En juin 1991, le département prend l'appellation « Ministère des finances et du plan ». Il sera dirigé successivement par Frédéric Assomption KORSAGA (1991-1992), Rock Marc Christian KABORE (1992-1993), Ousmane OUEDRAOGO (1993-1994). De 1994-2002, le ministère prend l'appellation de « Ministère de l'économie et des finances » et sera dirigé successivement par Zéphirin DIABRE (1994-1996), Kadré Désiré OUEDRAOGO (1996-1997) et Tertius ZONGO (1997-2000). En 2000, Paramanga Ernest YONLI occupe le poste de Premier ministre cumulativement avec celui de Ministre de l'économie et des finances et est assisté de deux Ministres délégués : Jean Baptiste COMPAORE chargé des finances

et du budget et de Anne KONATE chargé du développement économique. Le département sera scindé en deux entités en 2002 : le Ministère des finances et du budget (MFB) et le Ministère de l'économie et du développement (MEDEV), respectivement dirigés par Jean Baptiste COMPAORE et Seydou BOUDA.

En 2008, les deux entités seront fusionnées pour donner le Ministère de l'Economie et des Finances confié à Lucien Marie Noël BEMBAMBA appuyé par un Ministre délégué chargé du budget, Marie Thérèse DRABO/KEITA (2008-2010) puis par François Marie Didier ZOUNDI (2010-2012). En début janvier 2013, ce dernier, admis à la retraite sera remplacé par Clothilde KY. Celle-ci restera en poste jusqu'en octobre 2014.

Le 23 novembre 2014 sous un gouvernement de transition, le portefeuille de l'économie et des finances est revenu à Jean Gustave SANON assisté par Amina BILA/BAMBARA comme ministre délégué chargé du budget. Ce tandem dirigera le ministère jusqu'au 06 janvier 2016.

En janvier 2016, un nouvel exécutif est mis en place suite à l'élection présidentielle de 2015 qui a consacré la fin de la transition et l'arrivée au pouvoir de Roch Marc Christian KABORE. Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI occupera alors le ministère en charge de l'économie et des finances auquel un autre volet est ajouté, celui du développement. Le poste du ministre délégué chargé du budget sera occupé par Edith Clémence YAKA et un secrétariat d'Etat chargé de l'aménagement du territoire sera créé avec à sa tête Pauline ZOURE/KABORE. Ce secrétariat évoluera en ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire en 2019.

Lassané KABORE prendra la tête du département assisté de Edith Clémence YAKA et Pauline ZOURE/KABORE jusqu'en novembre 2020. L'équipe sera reconduite en janvier 2021 suite à la réélection du président Roch Marc Christian KABORE. Le 13 décembre 2021, un nouvel exécutif est mis en place avec un changement de la dénomination du ministère, « Ministère de l'économie, des finances et du plan » toujours dirigé par Lassané KABORE. Il sera assisté d'un Ministre délégué chargé du Budget en la personne de Martine KOUDA/PABEYAM.

Avec l'avènement du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) du Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA le 24 janvier 2022, Séglaro Abel SOME sera porté à la tête du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective. Il est assisté par Brigitte Marie Suzanne COMPAORE/YONI, chargée du budget.



## 2. Mission et principes directeurs

### 2.1 Mission

Aux termes de l'article 7 du décret n°2021-023/PRES/PM/SGG-CM du 1<sup>er</sup> février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de pilotage de l'économie, de finances publiques, de gestion de développement, de l'aménagement du territoire et de la prospective. Aux termes de l'article 6 du nouveau décret n°2021-1359 PRES/PM/SGG-CM du 31 décembre 2021 portant attribution des membres du Gouvernement, le Ministère de l'économie, des finances et du Plan (MEFP) assure le pilotage de l'économie, de finances publiques, de planification et de gestion du développement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

### 2.2 Principes directeurs

Cinq (5) principes directeurs ont guidé la mise en œuvre des activités du ministère. Ce sont :

- **La transparence**

Le ministère a assuré l'information la plus large possible au public sur les objectifs, les actions menées et l'utilisation des ressources, tout en veillant au respect de la vie privée et des règles déontologiques.

- **L'esprit d'équipe**

Les intérêts du Ministère ont été privilégiés par rapport aux intérêts personnels et corporatistes, tout en exerçant la tolérance, le respect de la différence et l'entraide.

- **L'éthique**

Le ministère s'est engagé à tenir ses promesses et engagements, à traiter le personnel et les usagers avec impartialité, respect et probité.

- **Le leadership**

La mise en œuvre du plan d'action s'est faite sous le leadership du ministère, à travers la définition et la mise en œuvre d'orientations claires de développement. Ce leadership a été assuré par la tenue permanente des cadres de dialogue sectoriels et régionaux, pour qu'un véritable engouement soit maintenu en vue de la prise en compte des aspirations des parties prenantes.

- **La Gestion Axée sur les Résultats**

La démarche dans la mise en œuvre des activités a visé l'atteinte des cibles définies, par une identification claire des impacts, des effets et des extrants, des moyens à mobiliser ainsi que des indicateurs de résultat ou de performance, avec la précision des différentes responsabilités selon les séquences et suivant les acteurs engagés.

## I.2 ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION

### 1. Attributions

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n°2021-023/PRES/PM/S-GG-CM du 1er février 2021, portant attributions des membres du Gouvernement, le MINEFID exerce sa mission dans quatre (04) principaux domaines. Il s'agit des domaines de pilotage de l'économie, des finances publiques, de gestion du développement, de l'aménagement du territoire et de la prospective.

Dans le domaine de pilotage de l'économie

Le ministère est chargé (i) de la réalisation des études et des prévisions économiques à court et moyen termes, (ii) du suivi de la conjoncture économique nationale, régionale et internationale, (iii) de la normalisation, de la centralisation et de la diffusion des outils et des données statistiques, (iv) de l'élaboration et de la mise en œuvre, en collaboration avec les ministres concernés, de la stratégie nationale de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, (v) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des comptes nationaux et régionaux, (vi) de la gestion des question d'intégration économique et monétaire en rapport avec le Ministre chargé de l'intégration africaine, (vii) de la conduite de l'intelligence économique, (viii) de la tutelle du secteur financier, (ix) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des statistiques sur le secteur financier, (x) de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la microfinance, (xi) de la mise en œuvre de la politique monétaire et de change, (xii) de la coordination et de la promotion du système statistique national, (xiii) de la réalisation des études d'impacts économiques et sociaux des politiques publiques de développement (xiv) de la promotion de la politique nationale de diversification économique.



Dans le domaine des  
finances publiques

Le ministère est chargé (i) de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de la réglementation générale sur la comptabilité publique, (ii) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire, (iii) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique fiscale, (iv) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la législation douanière, (v) de l'élaboration des lois de finances initiales et rectificatives ainsi que les lois de règlement y relatives, (vi) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie globale de mobilisation des ressources intérieures et extérieures, (vii) de la gestion de la trésorerie et de la tenue de la comptabilité des deniers et des matières de l'Etat et des autres organismes publics, (viii) de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre la fraude, le faux, la corruption et le blanchiment d'argent, (ix) du contrôle à priori et à posteriori de la dépense publique, (x) de l'exécution du budget de l'Etat, du suivi et du contrôle des opérations y relatives, (xi) du suivi du contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat, (xii) du contrôle de l'ensemble des services financiers, fiscaux et comptables de l'Etat, des Collectivités Territoriales et de manière générale, de toutes les structures qui reçoivent, détiennent ou gèrent des deniers publics, (xiii) de la mise en œuvre et du suivi de la Réglementation Générale des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics, (xiv) de l'approbation des marchés publics et de la conclusion des baux administratifs, (xv) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique immobilière et de l'équipement de l'Etat, (xvi) de l'élaboration des normes et outils de gestion des biens publics, (xvii) de la négociation et de la signature de tous les accords et conventions de financement du développement avec les partenaires, (xviii) des requêtes et du décaissement des ressources extérieures, (xix) de la gestion de la dette publique, (xx) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la politique de l'endettement public, (xxi) de l'assistance juridique et judiciaire de l'Etat, (xxii) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des statistiques sur les finances publiques, (xxiii) de la gestion du portefeuille de l'Etat, (xxiv) de l'exercice de la tutelle financière sur les établissements publics de l'Etat, les Sociétés d'Etat, les entreprises à participation financière publique et les collectivités territoriales, (xxv) de la gestion des relations financières extérieures, (xxvi) de la coordination et du suivi de la coopération financière avec les organismes de financement bilatéraux et multilatéraux, (xxvii) de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de la réglementation générale sur les jeux de hasard, les assurances et système financier décentralisé, (xxviii) de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Burkina Faso, (xxix) de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations financières auprès des autorités compétentes ou d'autres cellules de renseignement financier, (xxx) de la gestion du patrimoine non financier de l'Etat et de ses démembrements.

Dans le domaine de gestion  
du développement

Le ministère est chargé (i) de la formulation ,de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et stratégies de développement économique et social, (ii) du pilotage, de la coordination et du suivi du dialogue sur les politiques et les priorités nationales avec les partenaires au développement, (iii) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la réglementation nationale en matière de gestion des projets et programmes de développement, (iv) de l'élaboration et de la coordination des activités relatives à la politique nationale en matière de population, (v) de la cohérence des politiques sectorielles avec les orientations stratégiques et le cadre macro-économique, (vi) de l'élaboration, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de Partenariat public-privé (PPP), (vii) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du Programme d'investissement public (PIP), (viii) de l'enregistrement des déclarations d'existence ainsi que la coordination et du suivi de la coopération avec les ONG, (ix) de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale de l'efficacité de l'aide, (x) du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, des projets et des programmes de développement, (xi) du suivi et de l'évaluation de la mise œuvre des engagements économiques et financiers internationaux.

Dans le domaine d'aménagement  
du territoire et de prospective

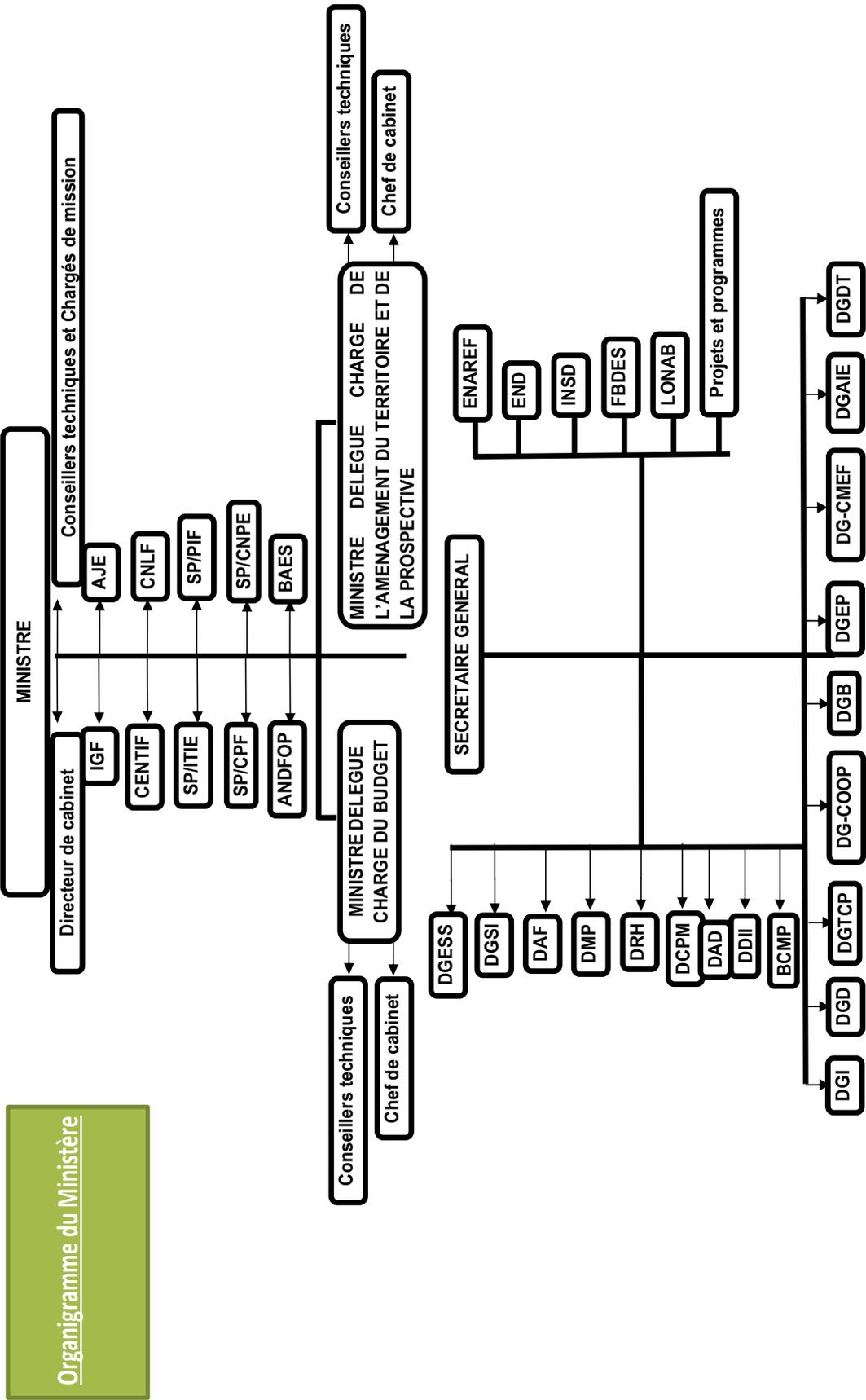
Le ministère est chargé (i) de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de la vision prospective en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, (ii) de la coordination de la politique et de la législation foncière, (iii) de la formulation et coordination des politiques et stratégie d'aménagement du territoire et de la promotion du développement économique des collectivités territoriales,(iv) de l'élaboration du schéma national, des schémas régionaux, provinciaux, communaux d'aménagement et de développement durable du territoire en collaboration avec les autres départements ministériels et les collectivités territoriales, (v) de l'appui à l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement sectoriels, de leur mise à jour périodique, en coordination avec les autres départements structurants, (vi) de la veille sur la cohérence spatiale des programmes d'investissements structurants, (vii) de la promotion des pôles de croissance et de compétitivité, (viii) de l'animation de la réflexion prospective et stratégique, (ix) de la conduite et du suivi des études prospectives nationales, (x) de l'élaboration et de la coordination des études prospectives en collaboration avec les institutions ,les ministères et les collectivités territoriales concernées, (xi) du développement ,de la diffusion et de l'actualisation des méthodes et outils de veille prospective dans les domaines sensibles pour l'avenir du Burkina Faso, (xii) de l'appui à la formulation des documents d'orientation stratégiques.

Il convient de noter l'adoption du décret n°2021-1359 PRES/PM/SGG-CM du 31 décembre 2021 portant attribution des membres du Gouvernement. Le Ministère de l'économie, des finances et du Plan (MEFP) assure le pilotage de l'économie, de finances publiques, de planification et de gestion du développement, d'aménagement et de développement durable du territoire.



## 2. Organisation

Aux termes du décret N°2020-354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du ministère, l'organigramme se présente comme suit :



*Dénomination des structures du ministère*

<p><b>AJE</b> : Agence judiciaire de l'Etat</p> <p><b>ANDFOP</b> : Agence nationale du domaine foncier des organismes publics</p> <p><b>BAES</b> : Bureau d'analyse et des études stratégiques</p> <p><b>BCMP</b> : Bureau comptable matières principal</p> <p><b>CENTIF</b> : Cellule nationale de traitement des informations financières</p> <p><b>CNLF</b> : Coordination nationale de lutte contre la fraude</p> <p><b>DAD</b> : Direction des archives et de la documentation</p> <p><b>DAF</b> : Direction de l'administration des finances</p> <p><b>DCPM</b> : Direction de la communication et de la presse ministérielle</p> <p><b>DDII</b> : Direction du développement institutionnel et de l'innovation</p> <p><b>DGAIE</b> : Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat</p> <p><b>DGB</b> : Direction générale du budget</p> <p><b>DGCMEF</b> : Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers</p> <p><b>DGCOOP</b> : Direction générale de la coopération</p> <p><b>DGD</b> : Direction générale des douanes</p> <p><b>DGDT</b> : Direction générale du développement territorial</p> <p><b>DGEP</b> : Direction générale de l'économie et de la planification</p> <p><b>DGESS</b> : Direction générale des études et des statistiques sectorielles</p>	<p><b>DGI</b> : Direction générale des impôts</p> <p><b>DGSI</b> : Direction générale des services informatiques</p> <p><b>DGTCP</b> : Direction générale du trésor et de la comptabilité publique</p> <p><b>DMP</b> : Direction des marchés publics</p> <p><b>DRH</b> : Direction des ressources humaines</p> <p><b>ENAREF</b> : Ecole nationale des régies financières</p> <p><b>END</b> : Ecole nationale des douanes</p> <p><b>FBDES</b> : Fonds burkinabè de développement économique et social</p> <p><b>IGF</b> : Inspection générale des finances</p> <p><b>INSD</b> : Institut national de la statistique et de la démographie</p> <p><b>LONAB</b> : Loterie nationale burkinabè</p> <p><b>SG</b> : Secrétariat général</p> <p><b>SP-CNPE</b> : Secrétariat permanent du Comité national de politique économique</p> <p><b>SP-CPF</b> : Secrétariat permanent du comité de politique fiscale</p> <p><b>SP-ITIE</b> : Secrétariat permanent de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives</p> <p><b>SP-PIF</b> : Secrétariat permanent pour la promotion de l'inclusion financière</p>
--	---



## I. 3 FOCUS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

En 2021, le ministère comptait 8 326 agents soit 6 898 hommes (80,45%) et 1 628 femmes. Comparé à 2020, l'effectif enregistre une baisse de 0,86%. La baisse s'explique entre autres par les départs à la retraite, par la non prise en compte des agents en détachement, en disponibilité et ceux mis à la disposition d'autres départements ministériels et institutions.

**Tableau 1 : Structure du personnel par sexe en 2020 et 2021**

Sexe	2020		2021	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>Homme</b>	<b>6845</b>	<b>80,44</b>	<b>6698</b>	<b>80,45</b>
<b>Femme</b>	<b>1664</b>	<b>19,56</b>	<b>1628</b>	<b>19,55</b>
<b>Ensemble</b>	<b>8509</b>	<b>100,00</b>	<b>8326</b>	<b>100</b>

Source : DRH

Le personnel du ministère est en majorité jeune. En effet, 49,69% des agents ont moins de 40 ans. En outre, comme l'indique le graphique 1, le personnel est dominé par les agents de catégorie « A et assimilées » avec une proportion de 36% de l'effectif total. Par ailleurs, selon la répartition géographique, la plus forte concentration des agents du ministère se trouve dans la région du Centre avec un effectif de 5379 agents, soit 64,60% de l'effectif total.

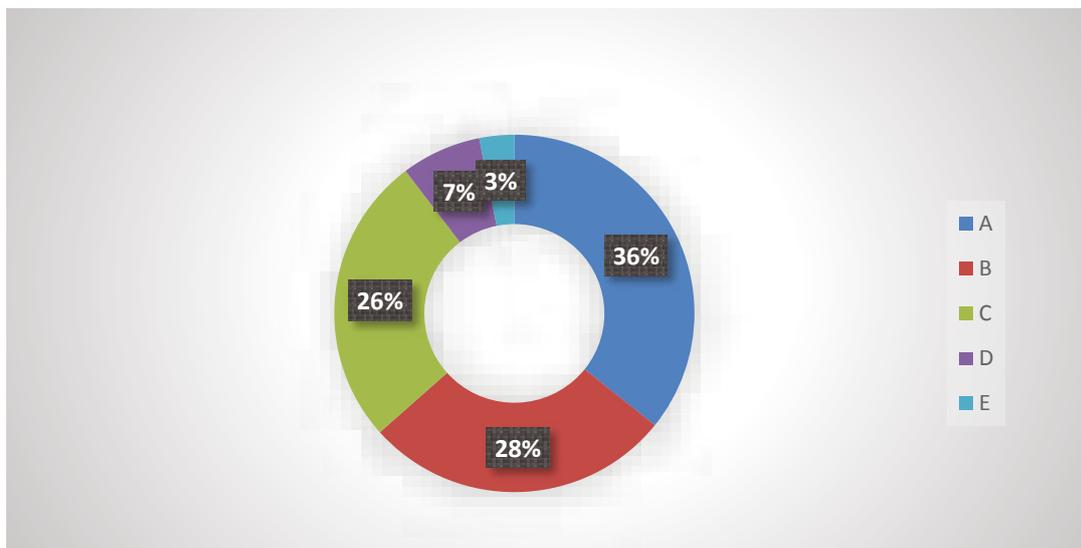
**Tableau 2 : Evolution du personnel par tranche d'âge de 2020 à 2021**

Tranche d'âge	2020	%	2021	%
Moins de 20 ans	0	0	0	0
20 à 24 ans	55	0,65	32	0,38
25 à 29 ans	642	7,54	617	7,41
30 à 39 ans	3509	41,24	3489	41,90
40 à 49 ans	2849	33,48	2795	33,57
50 à 60 ans	1454	17,09	1393	16,73
Ensemble	8509	100,00	8326	100

Source : DRH

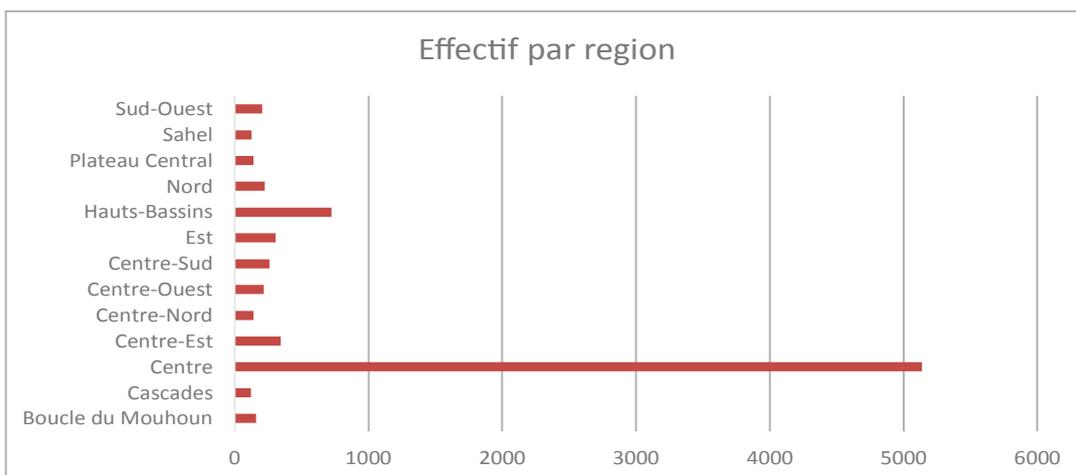


Graphique 1 : Répartition du personnel par catégorie en 2021



Source : DRH/MEFP

Graphique 2 : Répartition du personnel par région en 2021



Source : DRH

En 2021, la nation a reconnu le mérite de 218 agents du ministère dans les différents Ordres dont 22% de femmes.

Tableau 3 : Récapitulatif des décorations du ministère dans les différents Ordres en 2021

Ordres	Hommes	Femmes	Total
Ordre de l'Étalon	10	04	14
Ordre du Mérite burkinabè	14	08	22
Ordre du mérite de l'Economie et des Finances	111	36	147
Médaille d'honneur des Douanes	35	00	35
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>48</b>	<b>218</b>

Source : DRH/MEFP

## I.4 RESSOURCES FINANCIERES

Les dotations budgétaires en crédit de paiement en 2021 du ministère s'élevaient à 341,28 milliards FCFA. Elles ont connu une augmentation par rapport à celles de 2020 qui étaient de 243,90 milliards FCFA, soit une hausse de 40%.

### ✓ De l'examen du budget du ministère par nature de dépenses

Le tableau suivant donne une illustration des dépenses par nature ainsi que leur évolution entre 2020 et 2021.

Tableau 4 : Exécution du budget du ministère par nature de dépense de 2020 à 2021 en milliers FCFA

Nature de dépense	2020			2021		
	Prévision	Exécution	Taux	Prévision	Exécution	Taux
Charge financière de la dette	113 380 000	139 910 116	123,40%	173 600 000	188 296 892	108,47%
Dépenses ordinaires	87 180 453	86 315 845	99,01%	103 705 130	94 603 558	91,22%
Dépenses de personnel	39 752 604	34 698 093	87,29%	39 753 939	34 652 028	87,17%
Acquisition de biens et services	27 501 380	26 772 578	97,35%	31 097 098	29 891 581	96,12%
Dépenses de transfert courant	27 111 459	24 845 174	91,64%	32 854 093	30 059 950	91,50%
Dépenses en capital	43 339 748	24 935 120	57,53%	63 973 783	27 210 572	60,16%
Investissements exécutés par l'Etat	43 339 748	24 935 120	57,53%	45 231 761	27 210 572	60,16%
Dotations totales	243 900 201	251 161 081	102,98%	341 278 913	310 111 022	90,87%

Source : DAF, février 2022

En 2021, le niveau d'exécution des dépenses s'élevait à 310,11 milliards FCFA sur une prévision de 341,28 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 90,87%. De l'analyse selon la nature de dépense, il ressort que la charge financière de la dette et les dépenses ordinaires sont les mieux dotées avec respectivement 51% et 30,39% des crédits. Cette situation réduit les possibilités du ministère en matière d'investissement. En effet, les investissements ne représentent que 13,25% du budget du ministère.

✓ *De l'examen du budget du ministère par programme budgétaire*

La situation d'exécution du budget par programme se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Exécution du budget par programme

Programme	Montant en milliers F CFA		
	Prévision	Exécution	Taux d'exécution
031: Charge de la dette	173 600 000	188 296 892	108,47%
032: Pilotage de l'économie et du développement	72 954 195	40 993 167	56,19%
033: Mobilisation des ressources	34 551 209	28 133 636	81,43%
034: Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	13 863 277	10 772 253	77,70%
036: Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	2 614 862	2 221 057	84,94%
038 : Pilotage et soutien aux services du Ministère	43 695 370	39 694 017	90,84%
<b>Total</b>	<b>341 278 913</b>	<b>310 111 022</b>	<b>90,87%</b>

Source : (DAF)

Le niveau d'exécution des programmes budgétaires est satisfaisant. Le programme 038 enregistre le plus fort taux avec 90,84%, tandis que le programme 032 enregistre le plus faible taux en se situant à 56,19%.

## I 5 RESSOURCES MATERIELLES

Le compte de gestion des matières 2020 élaboré en 2021, fait ressortir une valeur de **48,840 milliards FCFA**. Il ressort de ce compte de gestion une hausse du patrimoine à hauteur de **16,722 milliards FCFA** comparativement à 2019 où la valeur était de **19,783 milliards F CFA**. Cette évolution traduit les efforts faits par le ministère pour inventorier le patrimoine, d'une part et pour réaliser de nouvelles infrastructures au profit des différentes structures, d'autre part.

L'année 2021 a été marquée par l'élaboration du plan d'équipement 2022-2026 du ministère.



**PARTIE II**

**CONTEXTE**

**SOCIO-ECONOMIQUE**

**ET FINANCIER**

**DU BURKINA FASO**



En 2021, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué, au niveau international par la reprise de l'économie mondiale. La croissance économique mondiale ressortirait à 5,9% en 2021 contre une contraction de 3,1% en 2020.

Au niveau national, l'activité économique a évolué dans un contexte marqué par la persistance des attaques terroristes.

## II.1 CONTEXTE SOCIAL

La situation sécuritaire est restée préoccupante du fait des attaques et des menaces de groupes armés terroristes qui ont contraint des populations à abandonner leurs localités. Au 31 décembre 2021, le Burkina Faso comptait 1 579 976 personnes déplacées internes (PDI) en hausse d'environ 5,21% par rapport à la situation un an plus tôt.

Par ailleurs, la situation sanitaire liée à la propagation du COVID-19 a été inquiétante au regard de la hausse des contaminations. En 2021, le pays a enregistré 10 925 nouveaux cas confirmés de COVID-19 dont 233 décès. A la date du 31 décembre 2021, le nombre total de cas enregistrés est de 17 632 avec un nombre total de 318 décès depuis les premiers cas confirmés le 09 mars 2020.

## II.2 CROISSANCE ECONOMIQUE ET INFLATION

L'activité économique nationale a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2021 après un ralentissement en 2020. En effet, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel est ressorti à **6,9% en 2021** contre **1,9% en 2020**.

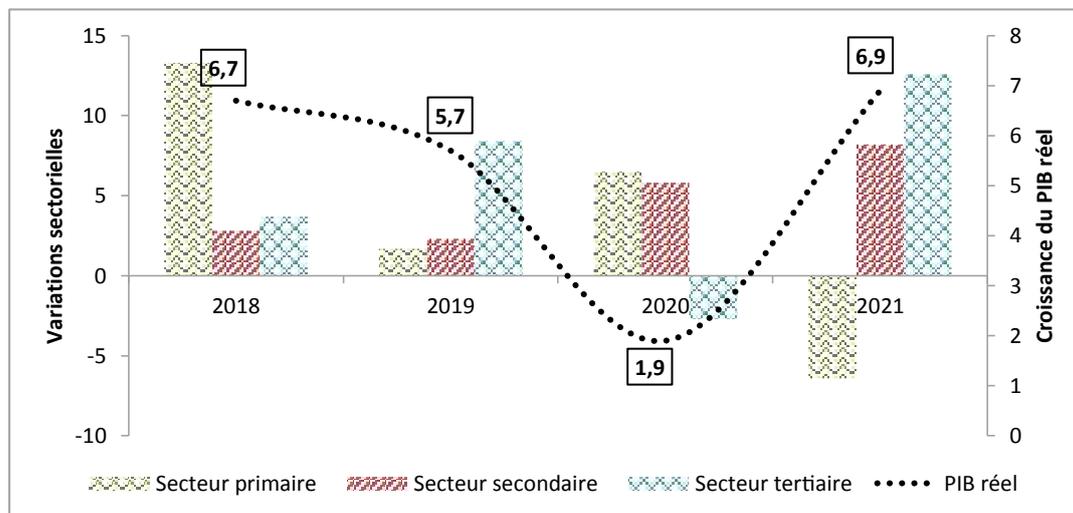
En nominal, le PIB s'est établi à **10 802,400 milliards FCFA** contre **10 153,700 milliards FCFA**.

<sup>1</sup> FMI, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2022

<sup>2</sup> CONASUR, février 2022

<sup>3</sup> Projection du Comité de prévision (CPC/DGEP), mars 2022

**Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et de celui des valeurs ajoutées sectorielles**



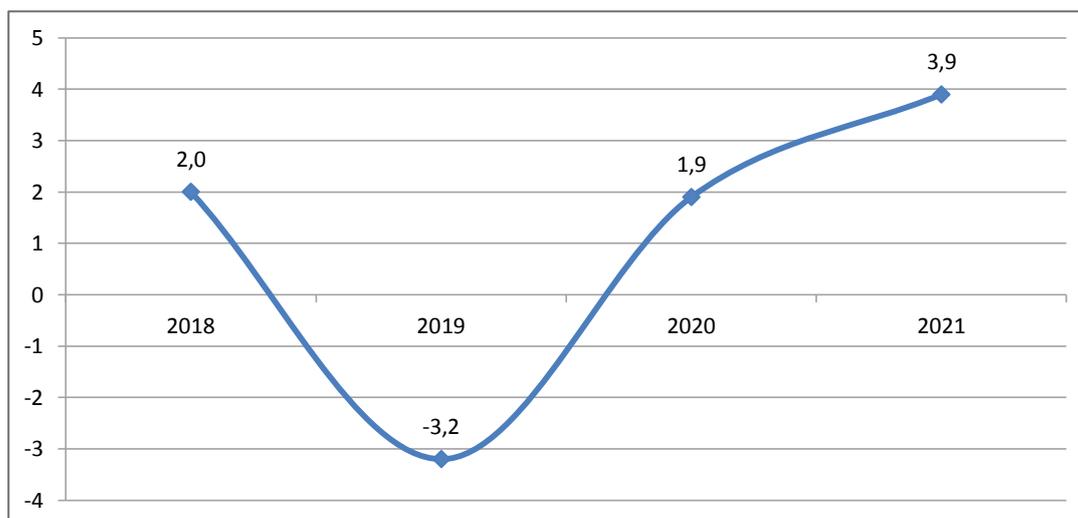
*Source : DGEP, LAP, mars 2022*

Du côté de l'offre, la dynamique de la croissance en 2021 est impulsée par les secteurs tertiaire et secondaire dont les valeurs ajoutées ont progressé respectivement de 12,6% et 8,2%. Le secteur primaire connaît une contraction de sa valeur ajoutée de 6,4%. Les secteurs tertiaire et secondaire ont contribué à la croissance du PIB en 2021 respectivement à hauteur de +5,2 et +2,4 points de pourcentage. Quant au secteur primaire, sa contribution à la croissance serait négative (-1,3 points de pourcentage), imputable à des conditions climatiques défavorables et à l'insécurité.

Du point de vue de la demande, la croissance économique en 2021 est portée par les échanges extérieurs et la consommation finale avec des contributions respectives de +5,3 et +3,1 points de pourcentage. Quant à l'investissement, il contribuerait à -1,5 points de pourcentage.

En ce qui concerne l'inflation en moyenne annuelle, elle est ressortie à 3,9% en 2021. Ce niveau général des prix, en hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à 2020, est imputable à un renchérissement, principalement des produits alimentaires dont les prix en décembre 2021 ont augmenté de 14,7% en glissement annuel.

<sup>4</sup> DGEP, Note technique du budget économique, mars 2022

**Graphique 4 : Evolution du taux d'inflation**

Source : INSD, mars 2022

## II.3 SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

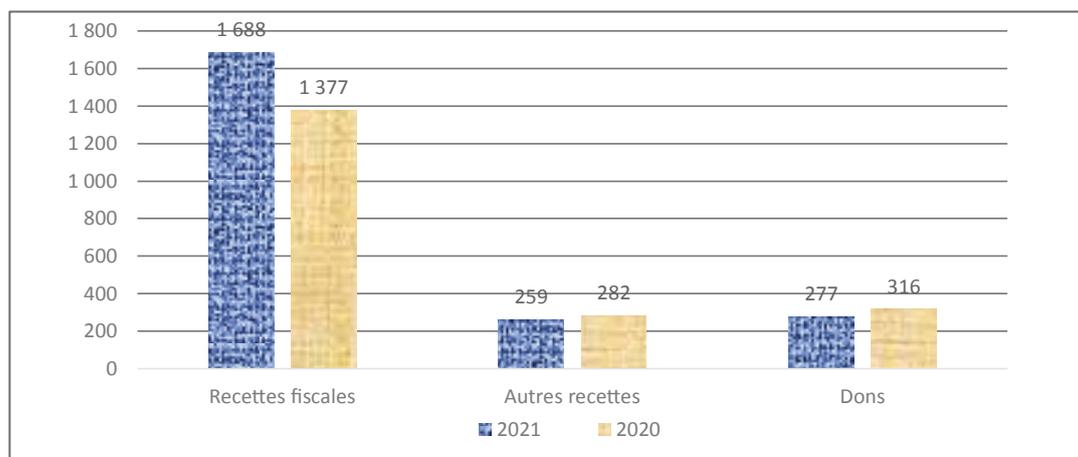
En 2021, les finances publiques ont été caractérisées par une progression aussi bien des recettes que des dépenses.

Au 31 décembre 2021, les recettes totales ont été mobilisées à hauteur de 2189,041 milliards FCFA contre 1937,6 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une progression de 13,0%. Cette progression est due à celle des recettes fiscales (+22,5%), les dons et les « autres recettes » s'étant contractées respectivement de 8,1% et de 12,3%.

S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées à 1 687,5 milliards FCFA, en hausse de 307,8 milliards FCFA (+22,5%) en glissement annuel. Rapporté aux prévisions de la Loi de finance rectificative de 2021, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 105,7% en 2021 contre 95,7% en 2020. En 2021, les recettes fiscales ont représenté 76,7% des recettes, après 70,7% en 2020.

Concernant les dons, ils ont baissé de 38,2 milliards FCFA (-12,3%) pour se situer à 277,2 milliards FCFA. Comparé aux prévisions de la Loi de finance rectificative de 2021, les dons ont été mobilisés à hauteur de 83,7% en 2021 contre 79,0% en 2020.

Quant aux autres recettes (recettes non fiscales et recettes en capital), elles ont connu un repli de 22,9 milliards FCFA (-8,1%) pour s'établir à 233,7 milliards FCFA. Comparé aux prévisions de la Loi de finances rectificative de 2021, elles connaissent un taux d'exécution de 123,3% à fin 2021 contre 126,4% en 2020.

**Graphique 5 : Evolution du recouvrement des principales catégories de recettes**

Source : TOF-AC décembre 2021

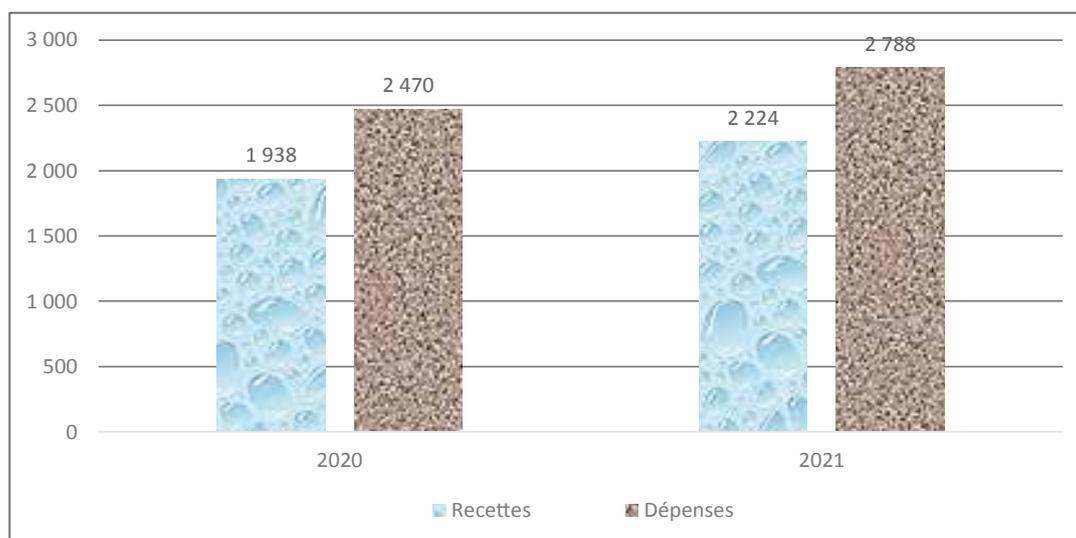
Les dépenses se sont situées à **2 787,9 milliards FCFA** en 2021 contre **2 470,4 milliards FCFA** en 2020, en hausse de 317,5 milliards FCFA (+12,9%). Cette progression des dépenses en 2021 est attribuable aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (+162,4 milliards FCFA) et aux charges (+155,1 milliards FCFA).

Concernant les charges, elles sont ressorties à **1 907,8 milliards FCFA**. Cet accroissement des charges résulte principalement des hausses concomitantes des rémunérations des salariés (+66,8 milliards FCFA), des dons (+63,4 milliards FCFA) et des intérêts de la dette (+52,6 milliards FCFA), les subventions ayant régressé (-68,3 milliards FCFA).

Quant aux transactions sur actifs non financiers, elles se sont situées à **880,1 milliards FCFA** en 2021 contre **717,7 milliards FCFA** une année auparavant, soit une progression de 22,6%. Cette évolution est imprimée par l'accroissement des actifs fixes (+114,9 milliards FCFA, soit 16,2%).

Le solde net de gestion est ressorti en 2021 à **281,2 milliards FCFA**, traduisant une non couverture des charges par les recettes sur la période.



**Graphique 6 : Evolution des recettes et dépenses de 2020 et 2021 (milliards FCFA)**

Source : TOF-AC, décembre 2021

L'encours de la dette publique à fin décembre 2021 s'est établi à **5 983,1 milliards FCFA**, en augmentation de 25,6% par rapport à fin décembre 2020. Il est constitué de dettes extérieure et intérieure pour des montants respectifs de **2 628,3 milliards FCFA (43,9%)** et de 3 354,8 milliards FCFA (56,1%). Cet accroissement de l'encours de la dette est imputable principalement à sa composante intérieure qui a progressé de **827,5 milliards FCFA (+32,7%)** et dans une moindre mesure à celle extérieure, en hausse de **390,2 milliards FCFA (+17,4%)**.

L'augmentation de l'encours de la dette extérieure, entre fin décembre 2020 et fin décembre 2021, s'explique par la hausse du niveau des décaissements. Elle est principalement tirée par la dette multilatérale qui, avec un encours de **2 314,2 milliards FCFA**, représente 88,1% de l'ensemble de la dette extérieure.

S'agissant du service de la dette publique, le montant des paiements à fin décembre 2021 s'élève à **806,6 milliards FCFA**, en hausse de **179,4 milliards FCFA** sur un an, et se répartit entre créanciers extérieurs et intérieurs pour des montants respectifs de 101,2 milliards FCFA (12,5%) et **705,7 milliards FCFA (87,5%)**. Ce service se décompose en remboursement du principal pour **615,2 milliards FCFA (76,2%)** et en paiement d'intérêts pour 191,7 milliards FCFA (23,8%).

## II.4 SITUATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Avec l'assouplissement des mesures barrières contre le COVID-19, les échanges extérieurs en 2021 ont connu un redressement notable à la faveur de la reprise de l'activité économique dans les différents pays après la perturbation due à la pandémie.

Dans ce contexte, les importations du Burkina Faso ont enregistré un accroissement (+27,67 milliards FCFA, soit +1,4%) en lien, notamment avec la hausse des importations des produits alimentaires (+35,62 milliards de FCFA), des biens intermédiaires (+32,91 milliards de FCFA), des biens d'équipement (+19,81 milliards de FCFA) et des produits pétroliers (+12,90 milliards de FCFA). Quant aux exportations, elles ont connu une expansion (+583,23 milliards FCFA, soit +21,1%) imprimée par les ventes d'or non monétaire et de coton fibre.

Parallèlement, les entrées de capitaux au titre des revenus secondaires au profit de l'administration publique ont enregistré un ralentissement (-74,91 milliards de FCFA) contrairement au compte de capital (+125,75 milliards de FCFA). Quant aux entrées de capitaux au titre du compte financier, le flux net résultant des acquisitions nettes d'actifs financiers et d'accroissements nets de passifs s'est soldé par des sorties nettes de ressources financières de 6,57 milliards de FCFA en 2021.

En somme, les échanges avec l'extérieur se sont soldés par un excédent global de 721,32 milliards FCFA en 2021, après un excédent de 470,75 milliards FCFA en 2020, soit une amélioration de 250,57 milliards FCFA sur un an.

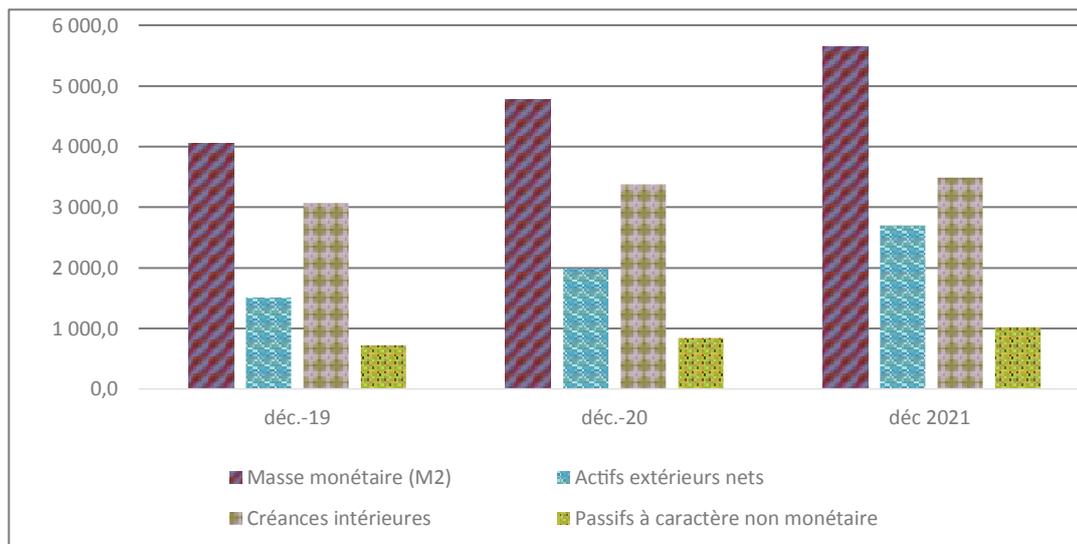
## II.5 SITUATION MONÉTAIRE

La masse monétaire a enregistré un afflux de 874,12 milliards FCFA (+18,3%). Cet accroissement est attribuable aux dépôts transférables (+483,17 milliards FCFA, soit +21,0%), aux autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+186,86 milliards FCFA, soit +10,5%) et par celle de la circulation fiduciaire (+204,09 milliards FCFA, soit +29,3%).

En ce qui concerne les contreparties de la masse monétaires, les Actifs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires ont connu un afflux de 721,32 milliards FCFA (+36,4%) pour s'établir à 2 704,98 milliards FCFA à fin décembre 2021. Cette progression est imputable à l'accroissement tant des AEN de la BCEAO (+330,18 milliards FCFA, soit +160,7%) que de ceux des Autres institutions de dépôts (AID) (+391,13 milliards FCFA, soit +22,0%).

Quant aux créances intérieures, elles se sont établies à 3 487,39 milliards FCFA à fin décembre 2021 contre 3 380,85 milliards FCFA à fin 2020, enregistrant une progression de 106,55 milliards FCFA (+3,2%) résultant de la hausse des créances sur l'économie (+365,44 milliards FCFA soit +11,5%) et de la baisse des Créances nettes du système bancaire sur l'Administration Centrale (-258,89 milliards FCFA soit -134,6%).

**Graphique 7 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties**



Source : BDSM CNPE 2021 stabilisées en mars 2022





PARTIE III

# PRINCIPALES REALISATIONS DU MEFP



### III.1 PRINCIPALES REALISATIONS

Les principales réalisations sont présentées suivant les cinq (05) programmes du Plan d'action du MEFP.

#### Programme « Pilotage de l'économie et du développement »

Dans le cadre de la prévision macroéconomique et la planification du développement, les principales réalisations concernent :

- la validation du rapport d'enquête d'évaluation de l'Etude nationale prospective (ENP) Burkina 2025 ;
- la présentation du Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 à l'Assemblée Nationale ;



*Présentation des grandes orientations du deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 aux élus nationaux le 08 novembre 2021, à l'Assemblée Nationale.*

- la signature d'une convention de partenariat entre le ministère et l'Université Thomas SANKARA, en vue d'assurer la connexion entre le monde de la recherche et l'administration publique en matière de conduite des politiques et stratégies de développement ;
- le financement de cinquante-huit (58) projets d'entreprises dont douze (12) portés par des femmes pour un montant de 5,906 milliards FCFA dans le cadre de la mise en œuvre du programme AGRINOVA ;





*Visite du ministre Lassané KABORE à l'unité industrielle agroalimentaire dénommée « KING MONDLAL GROUP », le 13 Août 2021 à Ouagadougou.*

- la sélection et le financement de dix (10) promoteurs pour un coût de 398,95 millions FCFA dans le cadre du programme « Journée agro-alimentaire (JAAL) »;
- la production des notes mensuelles de conjoncture et des rapports mensuels de suivi des indicateurs de l'économie et du développement



- des mois de décembre 2020 et de janvier à novembre 2021 ;
- la commémoration de la Journée mondiale de la population 2021 sous le thème « Dynamique démographique à l'ère du covid-19 : la priorité à la santé et aux droits en matière de santé reproductive pour tous »;



*Lancement officiel des activités commémoratives de la Journée mondiale de la population 2021 le 16 juillet 2021 à Ouagadougou*

Lancement officiel des activités commémoratives de la Journée mondiale de la population 2021 le 16 juillet 2021 à Ouagadougou



- la tenue de neuf (09) sessions du Comité national de validation des documents et d'études de faisabilité de projets ;
- la tenue de quatre (04) revues de portefeuilles des projets et programmes dont deux (02) revues de la Banque mondiale;



*1ere Revue technique conjointe du portefeuille des projets et programmes sur le thème : « Planification opérationnelle des projets et programmes de développement financés par la Banque mondiale » entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Banque mondiale le 02 Mars 2021, à Ouagadougou,*





- l'élaboration du rapport sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants au Burkina Faso;
- l'élaboration du rapport régional de suivi des ODD (UEMOA) et du rapport de suivi de l'agenda 2063 de l'UA pour la période 2013-2019.

**Au titre de la gestion de l'information économique, financière et sociale, les actions réalisées sont :**

- la réalisation de la cartographie et la collecte des données de la 5ème enquête démographique et de santé (EDSBF-V) ;



- l'élaboration des 12 notes mensuelles de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ;
- la production des Tableaux de bord trimestriels de l'économie (TBE) du quatrième trimestre 2020 et des trois premiers trimestres de 2021 ;
- la création de l'école supérieure de statistique de Ouagadougou avec la disponibilité de deux (02) filières, à savoir celle des Analystes statisticiens (AS) et celle des Statisticiens économistes (SE) ;
- la production dans les délais du Tableau des opérations financières (TOF) consolidé 2020 de l'Administration centrale (AC), des EPE, des Collectivités territoriales (CT), des Organismes de prévoyance sociale (OPS) et du TOF-AC.

**Dans le cadre de l'aménagement et du développement durable du territoire,** les principales réalisations concernent :

- la validation des rapports des études de référence de la région des Hauts-Bassins, des cascades et du Plateau Central ;
- la tenue de quatre (04) ateliers de communication sur l'Observatoire national de l'économie territoriale (ONET) ;
- la tenue de trois (03) ateliers de vulgarisation de la LOADDT et du Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) dans les communes de Banfora, Gaoua et Ziniaré.

**Pour ce qui est de la promotion des pôles de croissance et de compétitivité,** les efforts se sont poursuivis en 2021 par la réalisation des actions suivantes :

- la tenue des concertations interministérielles sur le processus de préparation de l'agropole de Samendeni ;





*Atelier de concertation sur la préparation de l'agropole de Samendeni tenu à Bobo*

- l'élaboration du rapport de l'étude d'évaluation des potentialités touristiques et artisanales du Pôle de croissance de l'Est ;



*Photo de famille de l'atelier de validation du rapport de l'étude d'évaluation des potentialités touristiques et artisanales de l'Est tenu à Fada N'Gourma le 10 décembre 2021*

- la tenue de deux (02) sessions du Comité d'orientation stratégique (COS) dans le cadre de la mise en œuvre du PUS-BF ;





*Première session du Comité d'orientation stratégique (COS) du Programme d'urgence pour le Sabel du Burkina Faso (PUS-BF) présidé par Son Excellence le Premier ministre, Christophe Joseph Marie Dabiré le 12 mars 2021,*





- la tenue de deux (02) sessions des Cadres de concertation régionaux (CCR) pour le suivi du PUS-BF dans cinq (05) régions (Sahel, Nord, Centre-Nord, Centre-Est et Boucle du Mouhoun) ;
- la tenue de deux (02) ateliers de réflexion sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans locaux de développement à Manga et à Bobo-Dioulasso;
- la production des rapports régionaux et du rapport consolidé de suivi du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans locaux de développement de six (06) régions ;



- la mise en œuvre effective des activités du PADEL dans les cinq (05) nouvelles régions (Cascades, Hauts-Bassins, Centre-Ouest, Centre et Plateau-Central).

**S'agissant de la gestion de la coopération économique, financière et des réformes communautaires**, les principales actions réalisées sont :

- la production de quatre (04) rapports format UEMOA et de quatre (04) rapports format CEDEAO sur la situation économique et financière du Burkina Faso ;
- la production et la transmission à la Commission de l'UEMOA, de quatre (04) rapports de suivi du Programme économique régional (PER) ;
- la production des rapports de mise à jour de la Base de données de la surveillance multilatérale (BDSM) ;
- la production du rapport de mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie nationale de coopération au développement (SNCD).

**En ce qui concerne la promotion de l'inclusion financière**, les actions réalisées sont les suivantes :

- la formation de 8 107 personnes dont 58,70% de femmes en éducation financière dans les treize (13) régions ;



*Session de formation en éducation financière au profit de la population de Bobo-Dioulasso le 18 décembre 2021*





*Session de formation en éducation financière au profit de la population de Gaoua le 24 Juin 2021*

- la tenue de la session annuelle du Cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière (CNC-AIF).



*Session annuelle du Cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière tenue les 18 et 19 novembre 2021 à Ouagadougou*

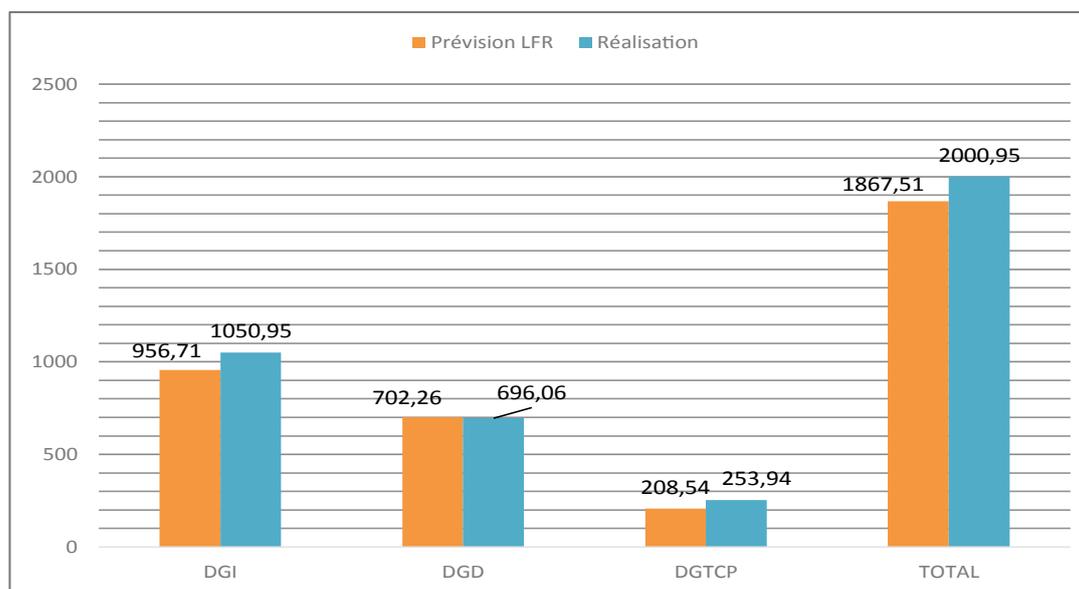
### Programme « Mobilisation des ressources »

**Au titre de la mobilisation des ressources intérieures,** les principales réalisations concernent :

- la mobilisation par l'ensemble des régies de recettes de 2 000,95 milliards FCFA sur une prévision de 1 867,51 milliards FCFA soit un taux de recouvrement de 107,14%. Ce niveau de mobilisation est en hausse de 248,14 milliards FCFA (+14,16%) par rapport à la même période en 2020 ;



Graphique 8 : Performance des régies de recette en 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du PTA

- la mise en œuvre des télé-procédures à travers l'adhésion à ESINTAX de 9 026 dont 3 344 adhésions du 01 janvier au 31 décembre 2021 qui ont effectué 476 264 déclarations en ligne pour un montant de 2423,33 milliards FCFA ;
- la mensualisation des prévisions de recettes par nature et par unité de recouvrement ;
- la poursuite de l'assainissement des restes à recouvrer (RAR) avec l'apurement de 120,65 milliards ;
- le recensement des contribuables des zones spéciales (marchés yaars et sites miniers).

**S'agissant de la mobilisation des ressources extérieures**, les actions majeures réalisées sont entre autres :

- le décaissement de 143,25 milliards FCFA au titre des appuis budgétaires sur une prévision annuelle de 142,93 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 100,22% ;
- le décaissement au titre des appuis projets de 441,27 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 345,57 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 127,69% ;
- l'audit des flux financiers des appuis budgétaires de l'année 2020 ;
- l'élaboration du rapport sur la coopération au développement 2020;
- l'élaboration des tableaux de bord de suivi périodique des conditions préalables et l'entrée en vigueur du second compact du MCC.

**Pour ce qui est de l'exploitation d'autres sources de financement**, les actions réalisées sont les suivantes :

- l'adoption du décret portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission PPP ;
- l'adoption du décret portant modalité d'application de la loi n°032-2021 portant cadre juridique et institutionnel du PPP ;
- l'élaboration du projet de décret portant conditions de mise en œuvre des PPP par les collectivités territoriales ;
- l'élaboration du rapport annuel sur la mise en œuvre du PPP ;
- l'élaboration du rapport de l'étude sur les PPP à réservé aux entreprises locales.

**En ce qui concerne la gestion du cadastre et du domaine foncier national**, les actions phares réalisées sont les suivantes:

- le déploiement de l'application SYC@D dans les serveurs de l'administration et la formation pour la prise en main de cette application;
- le lancement officiel de la plateforme SYC@D;

### LANCEMENT - DEMONSTRATION DE LA PLATEFORME CLOUD SYC@D AU COEUR DU SIF



*Lancement officiel de la plateforme SYC@D le 29 décembre 2021 à Ouagadougou*



- le déploiement du Système d'information et d'évaluation des biens imposables ( l'application « SIEBI ») dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- l'élaboration du rapport interne d'auto évaluation de la loi portant Réorganisation agraire et foncière (RAF) ;  
le traitement de 179 demandes de titres fonciers et de 23 156 demandes de transfert de titres de jouissance.

**Programme « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers »**

Concernant la programmation budgétaire, les principales réalisations sont entre autres :

- l'élaboration du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) intégrant la situation consolidée des programmes d'investissement des collectivités territoriales ;
- la tenue du Débat d'orientation budgétaire (DOB) du DPBEP ;



*Présentation du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2022-2024 par le Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, assisté de ses collaborateurs devant l'Assemblée nationale le 22 Juin 2021*

- l'adoption de la Loi de finances 2022, contenant le document de stratégie de gestion de la dette 2022-2024 ;





*Adoption de la Loi de finances 2022, le 16 décembre 2021*

- l'élaboration du budget citoyen 2022 et le document d'orientation sur le contrôle de gestion dans l'administration publique ;
- la formation de tous les ministères sur la Budgétisation sensible au genre et aux droits des enfants (BSGDE) ;
- l'élaboration du rapport d'évaluation 2020 de la prise en compte du Genre et des droits des enfants dans les budgets programmes des



- ministères et le rapport sur la BSGDE qui a été annexé à l'avant-projet de budget 2022 de l'Etat ;
- la formation des acteurs de six (06) Collectivités Territoriales sur la BSGDE du 18 au 22 janvier 2021 dans les régions du Plateau central et de la Boucle du Mouhoun ;
- l'élaboration des guides d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation du budget programme des EPE, des Sociétés d'Etat (SE) et des CT ainsi que les modules sur le budget-programme des EPE.

**Pour ce qui est de l'exécution des dépenses,** les réalisations majeures sont :

- l'adoption du rapport à mi-parcours de l'exécution du budget de l'Etat en Conseil des ministres ;
- la formation de 150 agents des ministères et institutions au niveau central et de 276 gestionnaires de crédits au niveau régional sur le SIN@FOLO;
- l'élaboration du rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie permettant de suivre les arriérés de dépenses de l'Etat au 31 décembre 2020 et des trois (03) rapports trimestriels sur l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021.

**S'agissant de la gestion de la trésorerie,** les réalisations phares sont :

- la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT) ;
- la réalisation de l'étude d'impact du retrait des fonds publics sur le secteur bancaire ;
- la tenue des douze (12) sessions du Comité de suivi de situation d'exécution du budget et de la trésorerie des mois de janvier à décembre 2021.

**Au titre de la réglementation financière,** on note la réalisation de onze (11) sessions de formation sur les réformes des finances publiques au profit des 200 acteurs comptables de la DGI, de la DGD et de la DGTCP du 22 février au 13 mars 2021.

**Concernant la tenue de la comptabilité publique,** les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- le décaissement de 63,99 milliards FCFA pour neuf (09) garanties actives grâce au suivi des engagements conditionnels ;
- la production et la transmission à la Cour des comptes dans les délais de trois (03) comptes de gestion des trois (03) Comptables principaux de l'Etat et de soixante-seize (76) comptes des EPE sur

quatre-vingt-onze (91).

**Pour ce qui est de la gestion de la dette publique**, les activités majeures réalisées sont les suivantes :

- la publication de la stratégie d'endettement à moyen termes (SDMT) 2021-2023 sur le site de la DGB ;
- la réalisation de l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) ;
- l'élaboration de la SDMT 2022-2024 et son annexion à la loi de finances 2022.

**S'agissant de la gestion du patrimoine de l'Etat**, les activités majeures réalisées sont :

- la production du guide d'élaboration d'un plan de maintenance des véhicules de l'Etat ;
- la réalisation de trois (03) opérations de contrôle des véhicules de l'Etat et de ses démembrements dans les villes de Ouahigouya, de Fada et de Gaoua ;
- la réalisation de trois (03) opérations de ventes aux enchères ;
- la réhabilitation de dix-neuf (19) bâtiments dans la région du Plateau Central dans le cadre des festivités du 11 décembre 2021 ;
- la réalisation de l'inventaire et de la valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat en vue de la consolidation du bilan d'ouverture de l'Etat dans les régions du Centre-Ouest et du Centre-Est ;
- la réalisation de l'inventaire du matériel de dix (10) EPE et de dix (10) CT ;
- la production du rapport annuel 2020 sur les actifs financiers, volet portefeuille titres de l'Etat ;
- le financement de sept (07) grandes entreprises dont deux (02) portées par des femmes et de cinquante-deux (52) PME dont quatre (04) portées par des femmes ;
- des prises de participation pour quatorze (14) entreprises dont deux (02) portées par des femmes.

**Dans le cadre de l'exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers**, les principales réalisations ont concerné :

- la tenue de la 22ème session de l'Assemblée Générale des EPE ;





- la réalisation de l'étude organisationnelle, économique et financière de l'agence unique destinée au financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes avec des guichets adaptés aux secteurs d'intervention;
- la poursuite du processus de création et d'opérationnalisation de la banque postale, dont le montant du capital social a été arrêté à 15 milliards FCFA ;
- la réalisation de dix (10) missions d'inspection préalables de bureaux de change manuel ;
- le contrôle du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux

et le financement du terrorisme sur cinq (05) banques, quinze (15) bureaux agréés de change manuel, quinze (15) bureaux de transfert rapide d'argent et deux (02) intermédiaires en opération de banque.

### Programme « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat »

Pour ce qui concerne le contrôle, l'audit et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, les principales réalisations ont concerné :

- le contrôle de 374 marchés de plus de 20 millions ;
- la réalisation de 48 missions d'inspection et de 9 missions d'audit ;
- la traduction des rapports ITIE en sept langues nationales ;
- la réalisation de seize (16) contrôles de la gestion financière et comptable des EPE et fonds nationaux de financement ;
- la réalisation du contrôle de la gestion financière et comptable de six (06) Projets et programmes, de dix (10) collectivités territoriales et de toutes les sociétés d'Etat et assimilés ;
- la réalisation de dix (10) missions d'investigation sur saisine et d'appui aux ministères et institutions ;
- le lancement de la campagne médiatique de sensibilisation sur la lutte contre la corruption à travers des journées portes ouvertes au sein des structures du MEFP.



*Lancement de la campagne de sensibilisation sur la corruption au profit des usagers du Ministère de l'économie, des finances et du développement, le 16 novembre 2021*

- l'organisation de la première session ordinaire de la Commission nationale de lutte contre la fraude, le 06 mai 2021, sous le thème «la réglementation sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes » et de la 2ème session ordinaire le 26 août 2021 sous le thème « lutte contre la fraude sur les hydrocarbures ».



**Pour ce qui concerne la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), les principales actions réalisées sont :**

- l'élaboration et la transmission au Groupe inter gouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) du rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation mutuelle du dispositif de LBC/FT du Burkina Faso ;
- la poursuite du traitement efficace des déclarations d'opérations suspectes avec l'analyse de 124 sur 209 dossiers.

**Pour ce qui concerne le contrôle, la prévention et la gestion du contentieux de l'Etat, les principales réalisations sont relatives à :**

- la participation de l'AJE a 1 123 audiences, réparties en 1 097 devant les juridictions nationales, 24 devant les instances arbitrales et deux (02) audiences par visioconférence devant les juridictions communautaires ;
- l'instruction de soixante (60) dossiers d'indemnisation des victimes des accidents impliquant les véhicules de l'Etat pour un montant de 49,72 millions FCFA ;
- la réception et l'instruction de quarante-trois (43) dossiers d'indemnisation des FDS et d'agents civils victimes d'actes de terrorisme dont vingt-neuf (29) dossiers d'indemnisation ont été validés et les paiements assurés par l'émission des chèques pour un montant de 206,21 millions F CFA ;
- le traitement et la validation de cinquante-deux (52) dossiers sur les honoraires des avocats, des huissiers et des experts pour un montant de 1,41 milliards FCFA ;
- L'organisation d'une session du cadre de concertation entre AJE et les correspondants juridiques des ministères et institutions ;





- l'organisation des rencontres d'échange à Bobo-Dioulasso (15 octobre 2021) et à Dédougou (18 octobre 2021) avec les autorités administratives des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun en vue d'assurer la visibilité des actions de l'AJE.



**Programme « Pilotage et soutien aux services du ministère »**

S'agissant de la coordination des actions du ministère, les principales réalisations sont :

- la tenue de deux (02) sessions du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) ;



*Tenue de la première session ordinaire de l'année 2021 du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'économie, des finances et du développement le 25 février 2021 à Ouagadougou*





*Tenue de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'économie, des finances et du développement le 16 septembre 2021*



- la tenue d'une session du cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance économique »



*Tenue d'une session du cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance économique » le 04 mars 2021*

- la tenue de deux (02) revues des projets et programmes ;





- la tenue de treize (13) sessions de la Commission permanente de concertation (CPC) dont une (01) extraordinaire ;





*Session extraordinaire de la commission permanente de concertation du MINEFID tenue le 21 janvier 2021 à l'occasion, hommage a été rendu à trois anciens membres.*

- la tenue de deux (02) sessions du Comité de pilotage du Plan d'action intégré des réformes de finances publiques (PAIRFP) ;





*Première session du Comité de pilotage du Plan d'action intégré des réformes de finances publiques (PAIRFP) tenue le 02 juin 2021 à Ouagadougou*





*Deuxième session du Comité de pilotage du Plan d'action intégré des réformes de finances publiques (PAIRFP)  
tenue le 10 novembre 2021 à Ouagadougou*



- la tenue de l'Assemblée sectorielle des projets et programmes ;



**En ce qui concerne la planification, le suivi-évaluation et les statistiques sectorielles,** les principales réalisations sont les suivantes :

- l'adoption du Plan stratégique 2021-2025 et du plan d'action 2021-2023 de la DGTCF ;
- l'élaboration du Plan d'action intégré des réformes de finances publiques (PAIRFP) 2021-2023 ;
- l'élaboration et la diffusion du bulletin statistique du quatrième trimestre 2020 et ceux des premier, deuxième et troisième trimestres 2021 ;
- l'élaboration et la diffusion du rapport 2020 sur les finances publiques, l'annuaire statistique 2020 de l'économie et des finances et le tableau de bord de l'économie et des finances 2020.





*Atelier d'élaboration de l'Annuaire statistiques 2020 de l'économie et des finances du 05 au 14 juillet 2021 à Ziniaré.*

**Au titre de la gestion des ressources humaines**, les principales réalisations ont concerné :

- la réalisation de vingt-quatre (24) sessions de formation sur des thématiques diverses au bénéfice de 3676 agents dont 612 femmes ;



*Session de formation au profit des chefs de services sur le thème manager, coacher et développer la cohésion d'équipe du 05 au 09 juillet 2021 à Ouagadougou.*



**Concernant la gestion des ressources matérielles et financières,** les principales réalisations sont entre autres :

- l'acquisition et l'installation des extincteurs dans les structures centrales du MEFP ;
- la réalisation d'une étude pour la construction de guérites et l'acquisition de matériel et des consommables de confection de badges ainsi que du matériel de sécurité ;
- l'acquisition de matériels roulants, informatiques et du mobiliers de bureau au profit des structures du MEFP ;
- la formation de 152 acteurs sur la gestion des matières;
- la réalisation de l'inventaire initial des matières en service dans neuf (09) régions.

**Relativement à la gestion des systèmes d'information et archivage,** les réalisations majeures ont porté sur :

- la formation sur l'exploitation du référentiel de délai de traitement des dossiers dans le logiciel Kira, organisée au profit de 108 agents du MEFP ;
- la formation de 830 agents des ministères et institutions sur le module d'élaboration en recettes et en dépenses du SI-N@folo;
- la formation de 114 agents sur le logiciel SIGCM, 100 agents sur le CID, vingt (20) agents sur SIGASPE et 117 utilisateurs sur les outils bureautiques et de collaboration ;
- le déploiement du logiciel libre de gestion du parc et de l'assistance aux utilisateurs sur les nouvelles machines de la DGEP ;
- la réalisation des interfaces entre le SI- N@folo et les applications du MEFP ;
- la réhabilitation des archives du Cabinet/MEFP, de la DGESS, de la DAD et de vingt et une (21) directions régionales dans quatre (04) régions.

**Concernant la gestion de la communication,** les principales réalisations sont :

- le passage du Directeur général de l'économie et de la planification à la RTB sur les conséquences économiques de la Covid-19 ;
- le passage du Ministre en charge de l'économie au Journal télévisé de 20 heures de la RTB sur les assises du RND ;
- l'élaboration du document de la rétrospective 2020 du MEFP ;





*Atelier d'élaboration du document de la rétrospective 2020 du MEFP du 05 au 09 avril 2021 à Ziniaré*

- la réalisation de trois (03) films documentaires respectivement sur le Guichet unique du foncier, l'inclusion financière et sur le Budget de l'Etat 2022 ;
- les passages de la Directrice générale des études et des statistiques sectorielles sur 3TV relatif aux conclusions du premier CASEM 2021, du Secrétaire permanent de la promotion de l'inclusion financière sur la RTB en lien avec la campagne d'éducation financière et sur BF1 à l'occasion de la tenue du cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière.



*Passage de la Directrice générale des études et des statistiques sectorielles au journal télévisé de 3TV sur les conclusions du premier CASEM*





*Passage du Secrétaire permanent pour la promotion de l'inclusion financière (SP/PIF) sur la RTB pour la campagne d'éducation financière*

- la grande interview de MEFP dans le magazine Economies Africaines et l'interview de MEFP dans l'émission « la quinzaine du Palais » ;

**En ce qui concerne la formation technique et professionnelle**, les réalisations suivantes sont à retenir :

- la tenue des soutenances de mémoire de la session de septembre 2021 de 76 élèves du cycle A2 de l'ENAREF ;



*Soutenance inaugurale des mémoires des élèves de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) le 15 septembre 2021.*



- la tenue de la cérémonie officielle de sortie de la 32<sup>ème</sup> promotion de l'ENAREF ;



*Sortie officielle des élèves de la 32<sup>e</sup> promotion de ENAREF baptisée promotion « Résilience » le 22 octobre 2021*

- la tenue des sessions de soutenances de mémoire des élèves de l'END ;



*Soutenance inaugurale des mémoires des élèves inspecteur des douanes à l'École Nationale des Douanes (END) du 23 au 25 Août 2021.*



- la tenue de la cérémonie officielle de sortie de la promotion de l'END ;



*Cérémonie officielle de sortie de promotion de l'END le 02 septembre 2021*



## III.2 ACTIONS PHARES REALISEES AVEC L'APPUI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT SOUS TUTELLE TECHNIQUE DU MEFP

A fin décembre 2021, le portefeuille des projets et programmes du MEFP était constitué de vingt-cinq (25) projets et programmes dont trois (03) en phase de formulation, quatre (04) en démarrage, treize (13) en exécution et cinq (05) en phase de clôture.

Les principales réalisations avec l'appui de ces projets et programmes sont présentées selon les domaines des infrastructures socio-économiques, de l'appui institutionnel, de l'inclusion financière et de la gouvernance économique.

### Dans le domaine des infrastructures socio-économiques

- ❖ **Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR)**
  - la construction et équipement en énergie solaire de 204 salles de classes, de quatre (04) administrations de CEG et l'extension de deux (02) CEG équipées d'énergie solaire ;



*Construction des écoles par le PUDTR*



- la construction et équipement en énergie solaire de deux (02) maternités, de trois (03) salles d'hospitalisation et la réhabilitation de quatre (04) CSPS équipés d'énergie solaire, la normalisation de deux (02) CSPS et la construction de deux (02) salles d'hospitalisation et un poste d'eau autonome ;
- la réalisation de 125 boutiques équipées d'énergie solaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est;
- la réalisation d'études techniques et d'actualisation relatives à la construction de nouvelles infrastructures économiques composées entre autres de boutiques de rues, marchés à bétail, marchés, magasins de stockages, gares routières ainsi que les transferts de ressources au profit 3 589 bénéficiaires dont 401 personnes déplacées internes (PDI) dans la commune de Nouna pour un montant total de 384,92 millions FCFA.

❖ **Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)**

- la réalisation de 37 sites maraichers, 19 parcs à vaccination, 8 forages communautaires de systèmes de pompage solaire ;
- la construction de 1 636 boutiques de rue, 27 marchés, 9 gares routières de type I, 17 marchés à bétail, 167 hangars de marché, 15 magasins de stockage, 6 aires d'abattage, 12 halls centraux de marché et 2 radios communautaire, 4 hangars de courtage et de 3 aires de stationnement ;
- le transfert monétaire d'un montant total de 14,088 milliards FCFA à 94 309 ménages vulnérables et l'octroi de 7 692 crédits aux promoteurs de microprojets à hauteur de 988,87 millions FCFA;
- la formation de 3 312 promoteurs de 07 régions en éducation financière ainsi que 2 151 clients des SFD partenaires.

❖ **Programme de réalisation des infrastructures socio-économiques (PRISE)**

- la construction de trente (30) complexes scolaires sur trente-quatre (34) prévus et leur équipement en mobilier scolaire et de bureau ;
- la construction de seize (16) CSPS sur vingt (20) attendus. Cinq (05) de ces CSPS ont été dotés de matériel technique et biomédical ;



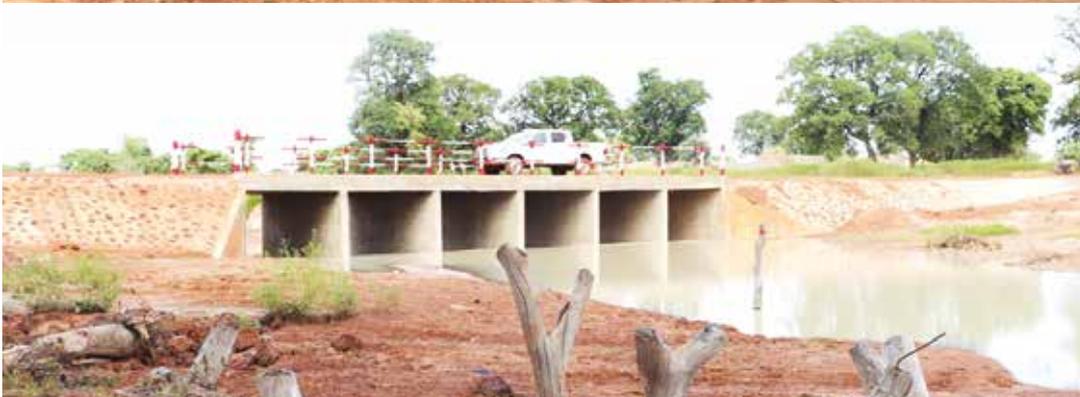
*Réalisation d'un Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) composé entre autres d'un dispensaire, d'une maternité d'un bloc de trois logements de fonction, d'un poste d'eau autonome, d'un abri couvert pour accompagnant, d'un incinérateur et d'une cuisine à Bandio dans le département de Bagassi*

- la réalisation de 103 forages positifs ;
- la réalisation de deux bâtiments administratifs à Guipa dans la Région du Nord et à Dissin dans la Région du Sud-Ouest ;



*Réalisation du bâtiment du commissariat de Dissin dans la Région du Sud-Ouest*

- la réalisation de quinze (15) dalots et onze (11) radiers au titre du renforcement du réseau routier national.



*Construction de deux (02) ouvrages de franchissement dans les villages de Yamane et de Kopélé dans la commune de Pâ*



### Dans le domaine de l'inclusion financière

- ❖ **Le Programme d'appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso (PARI)**
  - le recrutement et la formation de 206 agents communautaires (80 FCPB, 126 PMBF) sur la méthodologie « épargner pour le changement » pour créer et structurer les groupes d'épargne dans les villages ;



*Réunion de groupe d'épargne en cycle 1 sur la méthodologie épargne pour le changement (EPC) dans la région des cascades.*



- la création et le financement de 2216 groupes d'épargnes constitués de 47025 membres composés de femmes et jeunes filles ;
- la mobilisation de 1,179 milliards FCFA d'encours d'épargne au sein des groupes d'épargne ;
- l'enrôlement de 980 artisans et travailleurs indépendants de la ville de Ouagadougou dans plusieurs domaines tels que l'électricité, la plomberie, la soudure, la menuiserie etc. en vue du déploiement de la plateforme (RIGO FASO) de mise en relation des artisans de l'informel avec les utilisateurs sur le marché du travail.

❖ **Programme de coopération entre le Burkina Faso et le Royaume de Belgique (ENABEL)**

- le coaching des PME à travers le renforcement des compétences managériales de 200 PME par l'approche SME Loop, la formation de 50 femmes en gestion commerciale et de 80 femmes sur les bonnes pratiques de transformation, la facilitation des relations entre acteurs des chaînes de valeur par l'accompagnement des négociations des contrats avec les agro-industries ;
- la mise en place de trois (03) cyber-centres pour l'enregistrement en ligne des entreprises ;
- la Construction de postes de police (poste de police municipale de Koupéla, poste de PM de Tenkodogo) ;
- la formation de 15 acteurs de la vie scolaire sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes y compris les VBG, de 40 associations et ONG du Centre-Est sur la théorie des normes sociales et de 50 femmes du Centre-Est sur le leadership féminin.

❖ **Projet d'appui à l'inclusion financière et l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)**

- l'élaboration du rapport de diagnostic sur l'évaluation des flux de paiements du gouvernement en vue de la mise en place de la plateforme intégrée du Trésor public au Burkina Faso ;
- la finalisation et la restitution de l'étude diagnostique portant sur l'enrôlement biométrique des pensionnés de la CARFO et la rédaction d'un cahier dans le cadre de la numérisation des prestations et de la biométrie en faveur des assurés sociaux ;
- la formation de vingt (20) inspecteurs de la Direction de la surveillance et du contrôle des SFD sur la supervision des SFD



- les dotations des premières, deuxièmes et troisièmes tranches guichet crises, guichet femmes entrepreneures, guichet agricole et guichet MPME pour un montant cumulé de 13, 411 milliards FCFA ;
- la formation de 300 femmes en gestion d'entreprise et relation bancaire et de 294 femmes en gestion d'entreprise et relation bancaire.

### Dans le domaine de l'appui institutionnel

#### ❖ **Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PA-PNDES)**

- l'élaboration de grilles de contrôle de qualité de la formulation des politiques sensibles au genre ;
- l'édition de 450 documents sur les bonnes pratiques de gestion des projets et programmes de développement et leur dissémination auprès des acteurs des PPD ;
- l'élaboration de la feuille de route des actions à mener pour la dynamisation du secteur de la transformation agro-sylvo-pastorale.

#### ❖ **Projet de renforcement des capacités nationales à l'intégration du dividende démographique dans les politiques de développement (PRCNIDD)**

- la réalisation de vingt (20) émissions radiophoniques en mooré, en fulfuldé et goulmacéma sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, la cohésion sociale et le vivre ensemble, l'autonomisation de la femme et la parenté responsable à Dédougou, Ouahigouya, Kaya, Dori et Fada N'Gourma qui ont permis de sensibiliser 1 736 000 personnes ;



*Réalisation d'émissions radiophoniques à Kaya*



- la réalisation de onze (11) rencontres de plaidoyer dans les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, de l'Est et du Sahel avec 450 leaders religieux et coutumiers dont 110 femmes ;



*Dialogue intergénérationnel à Fada N'Gourma*

- l'élaboration de la feuille de route en vue de la capture du dividende démographique au Burkina Faso, du rapport 2021 de suivi des engagements de la CIDP+25.
- ❖ **Projet d'appui à la gestion de l'aide de l'Union Européenne pour le Burkina Faso (PAGA)**
- la réalisation d'un diagnostic du système de suivi évaluation, l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables, ainsi que le recrutement d'un assistant technique local pour la fourniture, l'installation, la maintenance et la formation à l'utilisation du logiciel TOMATE ;
  - l'organisation de sessions de pré vérification des dépenses dans trois (03) projets et la réalisation d'une étude pour reconstituer l'ensemble des interventions dans le cadre de la coopération avec l'Union Européenne ;
  - la tenue d'une réunion de maîtrise d'œuvre et la rencontre de haut niveau sur la nouvelle programmation ainsi que deux (02) réunions de type maîtrise d'ouvrage.
- ❖ **Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest (PHASAO)**
- la détermination du panier de consommation et des dépenses de consommation de chaque région, l'élaboration des documents



### Dans le domaine de la gouvernance économique

#### ❖ **Projet de Gouvernance Economique et de Participation Citoyenne (PGEPC)**

- le recensement et l'enrôlement des assujettis à la déclaration d'intérêt et patrimoine des ministères et régions ;
- la tenue d'un cadre de concertation entre les acteurs des pôles ECOFI et les structures non judiciaires (CENTIF, ASCE-LC, BNAF, ARCEP, ARCOP, les inspections générales des services) de détection des faits de corruption et de fraude ;
- l'appui à la production et à la diffusion des budgets citoyens régionaux (en prévisions et exécution) ;
- l'organisation des activités de redevabilité avec le grand public ;
- le suivi des grands projets de l'Etat en collaboration avec le Ministère en charge des infrastructures et l'appui à la mise en œuvre des activités exécutés par le CNOSC/BF ;
- l'élaboration de la cartographie des risques des programme budgétaires du Ministère en charge de la justice et celui en charge de la fonction publique.

### III.3 PRISE EN CHARGE DES THEMATIQUES TRANSVERSALES

Les thématiques transversales sont prises en charge au ministère à travers les cellules genre, environnement, déconcentration et le Comité ministériel de lutte contre le VIH/SIDA et les IST. Les principales réalisations se présentent comme suit :

#### Cellule genre

- l'élaboration du plan d'action 2022-2024 de la Cellule genre du MEFP ;
- l'élaboration du rapport d'activité 2020 de la Cellule genre du MEFP ;
- l'organisation de deux (02) sessions de formation sur le genre et leadership féminin dans la mise en œuvre des activités du MEFP au profit de 61 participants dont 41 femmes ;



*Atelier de formation sur le Genre et leadership féminin dans la mise en œuvre des activités du MEFP tenu du 14 au 18 juin 2021 et du 21 au 25 juin 2021 à Ouagadougou*

- la tenue de l'atelier de formation des structures/directions régionales sur « l'élaboration d'outils de programmation d'activités sensibles au genre » au profit de 28 participants dont 10 femmes issues des structures régionales du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest du MEFP .





*Atelier de formation sur l'élaboration d'outils de programmation d'activités sensibles au genre au profit des structures/directions régionales du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest du MEFP tenu du 30 aout au 03 septembre 2021 à Koudougou*

- la tenue de l'atelier sur l'élaboration de Plans de travail annuels budgétisés sensibles au genre au profit de dix-huit (18) responsables de suivi évaluation des projet et programmes de développement sous tutelle technique du MEFP dont quatre (04) femmes.

### **Cellule environnementale**

- l'élaboration du plan d'action 2022-2024 de la Cellule environnementale du MEFP ;
- l'organisation d'un atelier d'analyse de données de l'étude sur le système d'assainissement du MEFP, de renforcement de capacité et d'élaboration du PTA 2022 de la cellule ;





*Atelier d'analyse de données de l'étude sur le système d'assainissement du MEFP*



- l'organisation d'une visite du site de reboisement du MEFP sur la ceinture verte de Ouagadougou.



*Visite du site de reboisement du MEFP sur la ceinture verte de Ouagadougou le 07 septembre 2021*

### Cellule déconcentration

- l'élaboration des rapports de mise en œuvre du PTA au premier et deuxième semestre 2021 de la Cellule ;
- l'élaboration du plan d'action 2022-2024 de la Cellule.



### Comité ministériel de lutte contre le VIH/SIDA et les IST (CMLS)

- l'élaboration du rapport d'activités 2021 et du plan d'action 2022 du CMLS/MEFP ;
- l'organisation de deux (02) campagnes de sensibilisation et dépistage sur le VIH-SIDA au profit des agents des structures déconcentrées du MEFP à Gaoua et à Bobo-Dioulasso. Au total, 445 agents ont été sensibilisés dont 115 femmes. La campagne de dépistage a concerné 277 agents dont 73 femmes ;
- la tenue d'une session de formation sur le nouveau cadre stratégique national de lutte contre le SIDA 2021-2025 au profit de dix-neuf (19) membres de la coordination et des points focaux.





# PARTIE IV

## RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET USAGERS



## IV.1 LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

En 2021, le MEFP a poursuivi et renforcé ses relations de coopération économique, technique et financier avec les partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, plusieurs activités ont été réalisées.

- ❖ **Pour ce qui est du renforcement de la coopération au développement**, le MEFP a tenu avec les partenaires techniques et financiers deux (02) rencontres MEFP/Troïka :
  - le 09 mars sur l'impact socio-économique de la pandémie du COVID 19, le budget de l'Etat, le Référentiel national de développement 2021, la problématique des Avis de non objection (ANO) dans l'efficacité de la mise en œuvre des projets et programmes de développement au Burkina Faso et le financement de la planification du développement ainsi que de la Matrice d'actions prioritaires du PUS-BF (MAP/PUS-BF) ;
  - le 12 octobre sur l'organisation et la tenue de la Conférence internationale sur le financement du PNDES II 2021-2025.

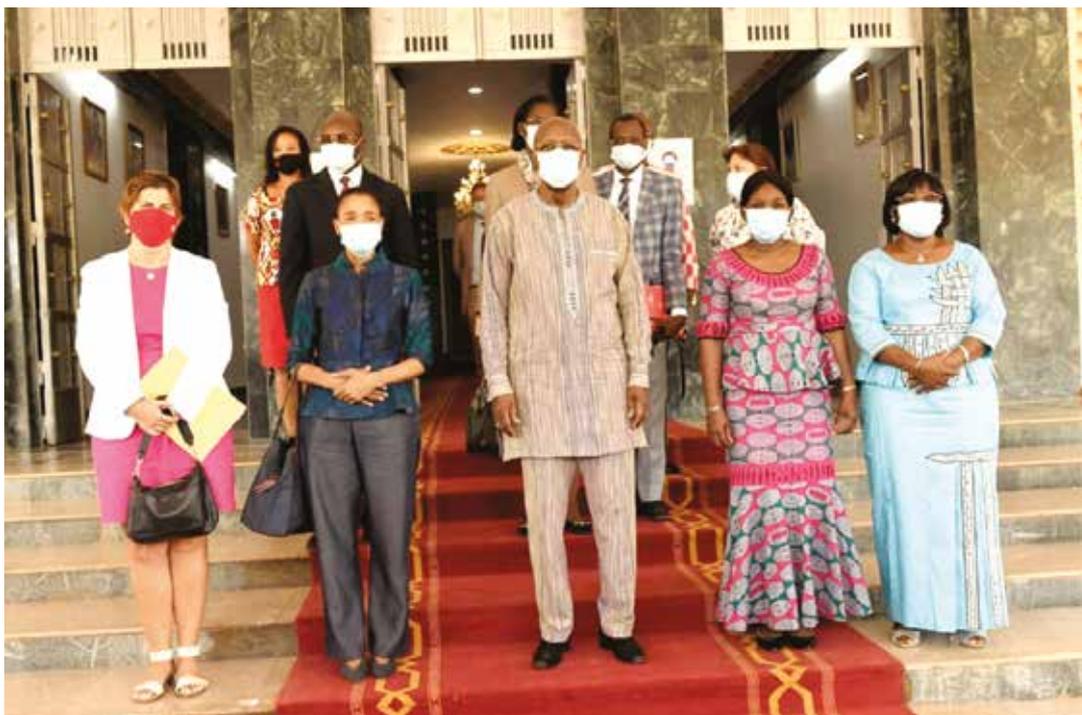


*Première rencontre MEFP-Troïka des PTF le 09 mars 2021*



Aussi, deux (02) réunions Primature-TROIKA des PTF se sont tenues :

- le 11 mai sur le processus de finalisation du Référentiel national de développement (RND) 2021-2025, la Covid-19, la situation sécuritaire et la suite judiciaire des allégations de violation des droits de l'homme ;
- le 18 novembre sur l'organisation et la tenue de la Conférence internationale sur le financement du PNDES II 2021-2025.



*Première rencontre de haut niveau Gouvernement-Troïka des PTF 11 mai 2021*

- ❖ **En termes de mobilisation de ressources extérieures,** soixante-six (66) conventions de financement d'un montant global de 1 356,22 milliards FCFA ont été signées en 2021 contre cinquante-trois (53) conventions chiffrées à 819,07 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 65,6%. Parmi ces dernières, on dénombre :
  - trente-cinq (35) conventions de financement des partenaires bilatéraux d'un montant total de 353,18 milliards FCFA en 2021 contre 515,28 milliards FCFA en 2020 soit une baisse de 31,5% et ;
  - trente et un (31) conventions multilatérales qui s'élèvent à 1 003,04 milliards FCFA en 2021 contre 303,79 milliards FCFA en 2020 soit une augmentation de 699,25 milliards FCFA.

Ainsi, 143,24 milliards FCFA ont été décaissés au titre des appuis budgétaires sur



une prévision de 142,93 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 100,2%. De même, 441,27 milliards FCFA ont été décaissés au titre des appuis projets sur une prévision de 345,57 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 127,69%.

**Tableau 6 : Récapitulatif des conventions de financement signées avec les PTF en 2021 en milliards FCFA**

Types	Bilatéraux		Multilatéraux	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Prêts	05	105,42	17	545,52
Dons	30	247,76	14	457,52
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>353,18</b>	<b>31</b>	<b>1 003,04</b>

Source : DGCOOP, 2022



*Signature d'un accord de financement d'un montant de 114 millions de dollars US, soit 62,7 milliards de FCFA au profit du Programme de résilience des systèmes alimentaires de l'Afrique composante Burkina Faso (PRSA-BF) entre M. Lassané KABORE, Ministre en charge de l'économie et des finances et Mme Maimouna Mbow FAM, Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, le 21 décembre 2021 à Ouagadougou.*



*Signature d'une convention de crédit pour le financement du Projet d'appui à la petite irrigation dans le Grand Ouest et la région de l'Est (PIGO+) entre l'Agence française de développement (AFD) et le Burkina Faso.*



*Signature d'un accord de financement d'un montant de 200 millions de dollars US, soit environ 115 milliards de FCFA au profit du budget de l'Etat entre M. Lassané KABORE, Ministre en charge de l'économie et des finances et Mme Maimouna Mbow FAM, Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso le 15 décembre 2021 à Ouagadougou.*





*Echanges entre M. Lassané KABORE, Ministre en charge de l'économie et des finances et Mme Fatema SUMAR, Vice-présidente aux opérations du Millenium challenge corporation (MCC) sur l'entrée en vigueur du second compact du MCC au Burkina Faso, le 29 novembre 2021 à Ouagadougou.*



*Signature de quatre accords de financement d'un montant de 17 milliards 610 millions de FCFA entre l'Agence française de développement (AFD) et le Burkina Faso, le 22 novembre 2021 à Ouagadougou.*





*Signature d'une convention de financement d'un montant total de 50 millions d'Unités de comptes, soit environ 39 milliards de F CFA entre M. Lassané KABORE, Ministre en charge de l'économie et des finances et M. Pascal YEMBILINE, Responsable pays de la Banque africaine de développement, le 29 septembre 2021.*

- ❖ **En ce qui concerne le renforcement de partenariat**, plusieurs commissions mixtes et revues de portefeuille ont eu lieu courant 2021 entre le Burkina Faso et ses partenaires techniques et financiers. Ce sont entre autres :
- la première réunion 2021 du comité d'orientation et de coordination (COC) du programme de coopération bilatérale 2019-2023 entre le Royaume de Belgique et le Burkina Faso le 27 mai ;
  - la 16ème Conclave Inde-Afrique du 13 au 15 juillet 2021 ;
  - la concertation Burkina Faso-République Populaire de Chine sur le bilan du programme 2018-2020 et la préparation d'un nouveau programme tenue le 28 mai 2021 à Ouagadougou ;
  - les revues de portefeuille de coopération avec l'Italie, la France, le Danemark, le Luxembourg, la République Fédérale d'Allemagne, la Banque Mondiale et la BAD ;
  - la revue semestrielle du 8e programme de coopération Burkina Faso-UNFPA en août 2021 ;
  - les Assemblées de printemps de la Banque Mondiale par vidéo conférence et les Assemblées annuelles de la BAD et du FAD ;
  - la 13ème Commission de Partenariat Burkina Faso Grand-Duché du Luxembourg sous format virtuel le 1er juillet 2021.



*13ème commission de partenariat entre le Burkina Faso et le Grand-duché de Luxembourg par visioconférence le 1er juillet 2021.*

- ❖ **Au titre de la transparence de l'aide et de la reddition des comptes, on note :**
  - l'élaboration et la diffusion du Rapport sur la coopération pour le développement (RCD) 2020 avec pour thème « inclusion financière et coopération pour le développement au Burkina Faso » ;



*Présentation officielle du Rapport 2020 sur la coopération pour le développement (RCD) le 23 septembre 2021, à Ouagadougou.*



- la tenue de deux ateliers régionaux d'information et de sensibilisation sur les engagements internationaux en matière de l'efficacité de la coopération au développement à Dédougou dans la Région de la Boucle du Mouhoun et à Ouahigouya dans la région du Nord ;
- l'élaboration des notes trimestrielles sur l'exécution de la Facilité élargie de crédits(FEC) du FMI et la mise en œuvre du PAT ;
- l'organisation et la conduite du processus de réalisation de l'audit des flux financiers des appuis budgétaires de l'année 2020 ;
- la réalisation de l'enquête de suivi des indicateurs d'efficacité de la coopération au développement ;
- l'élaboration et la diffusion du rapport annuel 2021 sur la mise en œuvre des engagements financiers pris avec les PTF en 2020.

## IV.2 LES ONG ET LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

Les ONG et Associations de développement interviennent dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du Burkina Faso. A cet effet, plusieurs actions ont été menées en 2021 parmi lesquelles :

- la tenue de la 9ème édition des Journées nationales de concertation Etat – ONG, Associations de développement et Fondations sous la présidence du Premier ministre SEM Christophe Joseph Marie DABIRE, portant sur le thème : « *la problématique du chômage et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au Burkina Faso : quelles stratégies et synergies d'actions entre l'Etat, les ONG/AD et Fondations pour l'accès des jeunes à des emplois décents* »;



*Neuvième Journée nationale de concertation Etat/ONG/Associations de développement/Fondations tenues les 16 et 17 septembre 2021 à Ouagadougou.*

- la signature de cinquante-neuf (59) conventions d'établissement d'ONG/AD et Fondations soit vingt-quatre (24) nouvellement installées et trente-cinq (35) à titre de renouvellement ;
- la délivrance de certificats d'opérationnalité à 260 ONG/AD et Fondations ayant déposé leurs rapports d'activités au titre de l'année 2020 et programmes d'activités au titre de 2021-2022 conformément à l'article 32 de ladite convention cadre ;
- l'accord des exonérations douanières pour des matériels d'une valeur CAF estimée à 2,80 milliards FCFA ;
- la tenue de la revue 2021 des programmes d'investissement avec trente (30) ONG/AD et Fondations ;



- les visites de réalisations de 64 ONG/AD dans sept (07) régions;
- l'élaboration du rapport 2020 sur la contribution des ONG/AD et Fondations au développement au Burkina Faso ;
- l'élaboration du document référentiel des interventions des ONG/AD et Fondations ;
- l'élaboration de l'annuaire 2020 des ONG/AD et Fondations actives au Burkina Faso.

### IV.3 LE SECTEUR PRIVE

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu en 2011 à Busan, le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de développement du partenariat public-privé.

Ainsi en 2021, un contrat PPP a été signé et des rencontres d'échanges avec le secteur privé se sont poursuivies pour explorer d'autres possibilités de financement en mode PPP. Le contrat est relatif à la convention de concession de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin d'un montant de 150 milliards FCFA signée le 12 octobre 2021 pour une durée de 30 ans. Aussi, une rencontre d'échange sur les possibilités d'investissements structurants en mode partenariat public-privé (PPP) entre M. Lassané KABORE, Ministre en charge des finances, M. Harouna KABORE, Ministre en charge du commerce et les acteurs du secteur privé dans le cadre de la mobilisation des ressources complémentaires pour le financement du PNDES-II s'est tenue le 16 novembre 2021.



## IV.4 LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### ❖ Domaines de compétences transférées

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit le transfert de onze (11) blocs de compétences aux CT à savoir : (i) le foncier, (ii) l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme, (iii) l'environnement et la gestion des ressources naturelles, (iv) le développement économique et la planification, (v) la santé et l'hygiène, (vi) l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation, (vii) la culture, les sports et les loisirs, (viii) la protection civile, l'assistance et les secours, (ix) les pompes funèbres et les cimetières, (x) l'eau et l'électricité, (xi) les marchés, abattoirs et foires.

Les blocs de compétence sont composés d'un ensemble de domaines qui font l'objet de transfert de ressources financières au profit des CT. Pour ce faire, chaque année, l'État procède à la mise à disposition desdites ressources par domaine de compétences. Les domaines ayant fait l'objet de transfert de ressources financières en 2021 sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 7 : Domaines ayant fait l'objet de transfert de ressources financières en 2021

<i>Domaines de compétences</i>	<i>Montants transférés (F CFA)</i>	<i>Poids (en%)</i>
<i>Éducation nationale</i>	33 585 643 413	78,36
<i>Santé</i>	6 283 803 822	14,66
<i>Culture et Tourisme</i>	19 627 000	0,05
<i>Sports et Loisirs</i>	30 456 000	0,07
<i>Jeunesse et Emploi</i>	50 000 000	0,12
<i>Eau potable et Assainissement</i>	1 795 417 874	4,19
<i>Marchés, abattoirs et foires</i>	124 000 000	0,29
<i>Action sociale et solidarité nationale</i>	95 000 000	0,22
<i>Sécurisation foncière</i>	482 109 375	1,12
<i>Aménagement du territoire</i>	395 000 000	0,92
<b>TOTAL</b>	<b>42 861 057 484</b>	<b>100,00</b>

*Source DGD, 2021 à partir des arrêtés interministériels de transfert des ressources financières liées aux compétences transférées*

### ❖ Réalisation du ministère au profit des Collectivités Territoriales

Le ministère de l'économie, des finances et de la prospective assure l'accompagnement des collectivités territoriales (CT) en matière de planification, de programmation, de mobilisation des ressources financières et d'exécution budgétaire. À ce titre les activités réalisées ont été notamment :

- le transfert de 15,27% du budget aux CT constitué de tous les appuis financiers de l'Etat à la décentralisation représentant 310,56 milliards FCFA (y compris 42,86 milliards FCFA dans le cadre des compétences transférées) ;
- la mobilisation de 37,60 milliards FCFA au profit des CT sur une prévision de 40,81, soit un taux de 92,12% ;
- l'élaboration de la circulaire budgétaire 2022 des collectivités territoriales (CT) afin de les orienter dans l'élaboration et l'exécution de leurs budgets ;
- la production du rapport global d'analyse des finances locales gestion 2020 ;
- la tenue d'une concertation avec les acteurs économiques sur la problématique de la réforme du dispositif fiscal visant à promouvoir la production des produits locaux ;
- la tenue d'une (01) session de formation des formateurs et de huit (08) sessions de formation de 1 600 acteurs des collectivités territoriales sur le processus d'élaboration, de vote et d'exécution du budget des CT ;
- l'élaboration et la transmission à la Cour des Comptes de 156 comptes de gestion sur 212 comptes de gestion 2020 des CT ;
- l'élaboration du rapport global sur les finances locales dans les délais soit 9 mois suivant la fin de l'exercice 2020.

## IV.5 LES APPUIS AUX AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS.

Le MEFP a apporté son appui aux autres ministères et institutions dans la formulation de leurs stratégies et plans d'actions, ainsi qu'à l'élaboration et l'exécution de leur budget.

Pour ce qui est de l'appui à l'élaboration des référentiels, quinze (15) ministères et une institution ont sollicité et bénéficié de l'appui technique du ministère. Ces référentiels sont entre autres :

- la Stratégie de protection et de promotion des personnes âgées ;
- la Stratégie nationale de réparation et de conservation des manuels scolaires ;
- la Stratégie nationale de développement du secteur privé ;
- la Stratégie nationale de réconciliation ;
- la Stratégie nationale des zones humides ;
- la Stratégie nationale de développement de l'agroécologie ;

- le Plan de développement des ressources humaines ;
- la Stratégie nationale de l'emploi du Burkina Faso (SNE-BF) 2021-2025 et de son plan d'actions opérationnel 2021-2023 ;
- le plan national de développement sanitaire ;
- la Stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées et des populations dans les zones à fort défis sécuritaire ;
- la Stratégie AGOA ;
- la Stratégie nationale intégrée de transition de l'économie informelle vers l'économie formelle du Burkina Faso ;
- la Stratégie nationale de développement durable de la filière karité du Burkina ;
- le Plan stratégique de l'Université Thomas SANKARA ;
- le plan stratégique pour le logement ;
- la stratégie de la prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent 2021-2025.



## DEFIS MAJEURS EN 2022

Pour l'année 2022, les principaux défis à relever par le MEFP sont entre autres :

- la création des conditions d'un développement économique permettant l'atteinte d'un taux de croissance générateur d'emplois et qui préserve les équilibres macroéconomiques et les exigences d'un développement durable ;
- l'amélioration de l'accès des PME au financement, tout en structurant progressivement celles ayant un potentiel de croissance élevé ;
- l'amélioration de l'efficacité des investissements publics ;
- l'amélioration de l'inclusion financière ;
- la réduction des disparités et des inégalités régionales par des investissements structurants visant à optimiser le potentiel économique de chaque région ;
- l'optimisation de la mobilisation des ressources pour le financement du développement ;
- la rationalisation des dépenses ;
- le renforcement du contrôle, de l'audit et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat.



# CONCLUSION

En dépit d'un contexte socioéconomique difficile, la mise en œuvre satisfaisante du Plan de travail annuel 2021 a permis d'enregistrer des résultats importants dont la mobilisation des ressources propres à hauteur de 2 000,95 milliards FCFA avec un taux de recouvrement de 107,14%. Par ailleurs, soixante-six (66) conventions de financement d'un montant global de 1 356,22 milliards FCFA ont été signées en 2021. En outre, le ministère a apporté son appui aux autres ministères et institutions dans la formulation de dix-sept (17) stratégies assorties de plans d'actions.

La mise en œuvre des projets et programmes sous tutelle du ministère a permis la réalisation de nombreuses infrastructures socioéconomiques ainsi que le renforcement des capacités des structures et la population. Ces résultats ont été obtenus grâce à la bonne qualité du pilotage assurée par les différents responsables de programmes, au leadership des premières autorités du département, à l'engagement du personnel et à la bonne collaboration des partenaires au développement ainsi que des clients.

Nonobstant les résultats auxquels est parvenu le département en 2021, de nombreux défis doivent être relevés notamment l'amélioration de l'efficacité des investissements publics et la rationalisation des dépenses. De plus, il s'agira de veiller davantage à l'instauration de la culture de l'excellence en vue de faire du MEFP, une administration performante et orientée vers les résultats.

## **EQUIPE D'ELABORATION DE LA RETROSPECTIVE 2021**

- Madame **SANE/CONGO Aïssata**, Directrice générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame **BAKAYOGO/ZOUNGO Aminata**, Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **BAKOLO Léon Hermann**, Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur **DIALLO Assane**, chargé de Contrôle interne ;
- Monsieur **SAWADOGO Ilyasse**, Chargé d'études à la Cellule d'appui technique de la DGESS ;
- Monsieur **ZONGO Alexis**, Chargé d'études à la Cellule d'appui technique de la DGESS ;
- Madame **FOFANA/TRAORE Satta**, Chargé d'études de la Direction générale de la coopération ;
- Monsieur **YAMEOGO K. Richard**, Chef de service de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **OUEDRAOGO Sayouba**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation
- Monsieur **KOEBA Mahomed**, Chef de service du suivi des stratégies à la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame **ROUAMBA/CONGO Adeline**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **SIMPORE Charles W**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **GUIGMA Payédé**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame **OUEDRAOGO/SANOOGO Aminata**, de la Direction de la formulation des politiques ;
- Monsieur **ZIBA Didier Arnaud**, de la Direction des statistiques sectorielles ;
- Monsieur **RAMDE K. Fernand**, de la Direction de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur **ZAMPALIGRE Ahmed**, de la Direction de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur **SOMDA Sanitéon Julien**, Chargé du contrôle interne et du suivi-évaluation de la Direction des ressources humaines ;
- Madame **OUEDRAOGO Farida**, à la Direction du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur **NEYA Etienne**, de la Direction générale de l'économie et de la planification ;

- Monsieur **KAGAMBEGA T. Gaëtan**, de la Direction de la communication et de la presse ministérielle ;
- Madame **TRAORE Yé Ida**, de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame **KAMBOU Aïcha Noëlie**, de la Direction générale du développement territorial ;
- Monsieur **YELYAORE W. Aimé Apollinaire**, de la Direction de l'administration des finances ;
- Monsieur **TIBIROU Nabahiri**, du Bureau comptable matières principal ;
- Monsieur **SEGDA Issa**, du Secrétariat permanent du Comité national de politique économique ;
- Monsieur **SORGHO Pascal**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **ILBOUDO Inoussa**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **NESSAO Oubouan Idrissa**, Chef de service des archives et de la documentation de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles





*Photo de l'équipe d'élaboration de la rétrospective 2021*



# ANNEXES



## ANNEXE 1 : EVOLUTION INSTITUTIONNELLE DU MINISTERE

Années	Dénominations	Ministres
1957	Ministère des finances	Joseph OUEDRAOGO
1958-1959	Ministère des finances	Gérard Kango OUEDRAOGO
1960-1962	Ministère des finances	Réné BASSINGA
1962-1963	Ministère des finances	François BOUDA
1963-1965	Ministère du Plan et des Affaires Economiques	Charles Bila KABORE
1965-1966	Ministère des Finances et du Commerce	Raphael MEDAH
1966-1976	Ministère des finances et du commerce	Tiémoko Marc GARANGO
1976	Ministère des finances	Mamadou SANFO
1976-1980	Ministère des finances	Léonard KALMOGO
1980-1982	Ministère des finances	Edmond KI
1982	Ministère des finances	Inoussa MAIGA
1982-1983	Ministère des finances	Pascal SANOU
1983-1986	Ministère des ressources financières	Justin Damo BARRO
1984-1987	Ministère du budget <sup>1</sup>	Adèle OUEDRAOGO
1986-1987	Ministère des ressources financières	Talata Eugène DONDASSE
1987-1988	Ministère des finances	Guy SOME
1988-1991	Ministère des finances	Bintou SANOGO
1991-1992	Ministère des finances et du plan	Frédéric Assomption KORSAGA
1992-1993	Ministère des finances et du plan	Rock Marc Christian KABORE
1993-1994	Ministère des finances et du plan	Ousmane OUEDRAOGO

<sup>1</sup> Création d'un ministère connexe chargé du budget

	Ministre délégué chargé du budget (2008-2010)	Marie Thérèse DRABO/KEITA
	Ministre délégué chargé du budget (2010-2012)	François Marie Didier ZOUNDI
	Ministre délégué chargé du budget (2013-2014)	Clothilde KY
2014-2015	Ministère de l'économie et des finances	Gustave SANON
	Ministre délégué chargé du budget	Amina BAMBARA/BILA
2016-2019	Ministère de l'économie, des finances et du développement	Halizatou Rosine COULIBALY/SORI
	Ministre délégué Chargé du budget	Edith Clémence YAKA
	Ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire (2019)	Pauline ZOURE/KABORE
2019-2021	Ministère de l'économie, des finances et du développement	Lassané KABORE
	Ministre délégué Chargé du budget	Edith Clémence YAKA
	Ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et de la prospective (2020-2021)	Pauline ZOURE/KABORE
2021-2022	Ministère de l'économie, des finances et du plan	Lassané KABORE
	Ministre délégué chargé du budget	Martine KOUDA/PABEYAM
2022-	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective	Seglaro Abel SOME
	Ministre délégué chargé du budget	Marie Suzanne Brigitte COMPAORE/YONI



## ANNEXE 2 : LES DOMAINES DE COMPETENCES TRANSFEREES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

N° d'ordre	Blocs de compétences	Domaines
1.	Foncier	- foncier
2.	aménagement du territoire, gestion du domaine foncier et aménagement urbain	- aménagement du territoire ; - gestion du domaine foncier ; - aménagement urbain
3.	environnement et gestion des ressources naturelles	- Environnement ; - gestion des ressources naturelles
4.	développement économique et planification	- développement économique ; - planification
5.	santé et hygiène	- santé - hygiène
6.	éducation, emploi, formation professionnelle et alphabétisation	- éducation ; - emploi ; - formation professionnelle - alphabétisation
7.	culture, sports et loisirs	- culture ; - sports ; - loisirs
8.	protection civile, assistance et secours	- protection civile ; - assistance ; - secours
9.	pompes funèbres et cimetières	- pompes funèbres; - cimetières
10.	eau, assainissement et électricité	- eau ; - assainissement - électricité
11.	marchés, abattoirs et foires	- marchés ; - abattoirs ; - foires

